XIII

Philippopoli, le 5 Juin 1881

132

Excellence

Désirant nous rendre à Constantinople nous voudrions longer la Vous voudriez bien nous offrir l'hospitalité chez Vous pour quelques jours seulement. Il va sans dire que nos aides de camp et nos secrétaires et une partie de nos

Je suis prêt à faire
et je vous dis
sentiments aussi
dévoués, inaltéra-
bles vous des cendrons
de vous. Dès lors
de vous revoir bientôt
j'attends cette occasion
pour vous renouveler
l'assurance de mes
sentiments les plus
distingués

A Vogoridy

Dépêche télégraphique.

Musurus Pacha
au chargé d'affaires de Turquie à Londres.

Constantinople, 7 Juin 1880.

Reçu télégramme du 1er.

Un télégramme textuellement identique a été adressé par Lord Granville à Monsieur Goschen qui, à l'occasion de sa première audience, en a communiqué le contenu à Sa Majesté Impériale, à qui je n'avais pas encore eu le temps de soumettre la copie et la traduction du vôtre.

Péniblement impressionnée de cette communication, Sa Majesté a demandé pendant l'audience si l'on entendait la tenir personnellement responsable; et, dès le lendemain de l'audience, Elle a adressé, par son premier secrétaire, à l'Ambassadeur une lettre par laquelle Elle prie Son Excellence de lui donner par écrit quelques explications sur les trois points suivants:

Primo, si, par les mots: " les limites territoriales de la suprématie de Sa Majesté Impériale ne seront pas dépassées au-delà

des conditions du Traité de Berlin, tant que cette suprématie n'est pas séparée de la sécurité et de la prospérité des populations", le Gouvernement Britannique entend que, si la sécurité et la prospérité des populations dans une province de l'Empire Ottoman lui paraissaient compromises, ce fait seul entraînerait l'autonomie.

Secundo, Si Sa Majesté Impériale peut compter que l'exécution des dispositions du Traité de Berlin dans leur esprit, aussi bien que dans leur lettre, ne sera pas exclusivement en faveur des autres Puissances.

Tertio. Si, en affirmant que, s'il n'était pas donné suite aux recommandations du Cabinet Britannique, la responsabilité retomberait tout entière à Sa Majesté Impériale, on entend que la constitution de l'Empire admet cette responsabilité.

Le premier secrétaire termine sa lettre, en ajoutant que Sa Majesté regrette vivement le retard de tout ce qui est relatif au Traité de Berlin, et qu'Elle espère, dans cette circonstance, pouvoir compter sur l'équité et le concours amical et désintéressé du Gouvernement Britannique.

Comme Sa Majesté, croyant que le télégramme de Lord Granville a eu vue de la rendre personnellement responsable et d'écarter la responsabilité de ses Ministres, tient à recevoir directement de Monsieur Goschen une réponse aux trois points ci-dessus indiqués afin qu'il

soit possible à Sa Majesté d'aviser immédiatement au concours à prêter par son Gouvernement à la prompte exécution des dispositions encore pendantes du Traité de Berlin, Son Excellence a télégraphié à Lord Granville pour demander des instructions sur la réponse à faire à la lettre du premier secrétaire de Sa Majesté.

Je vous prie d'appeler de ma part l'attention de Lord Granville sur l'importance de rassurer Sa Majesté en ce qui concerne les intentions sincèrement amicales du Cabinet actuel de la Reine envers la personne de Sa Majesté et les droits et intérêts de Son Empire. Comme je vous l'ai annoncé par mon télégramme du 28 Mai, j'avais dissipé tout doute à cet égard; mais l'expression "tout puissant", et la teneur de la réponse que vous a donnée Sa Seigneurie, ont fortement préoccupé Sa Majesté. De plus, les ennemis de l'Angleterre se plaisent à donner différentes interprétations à la déclaration, rapportée par les journaux, que l'Angleterre n'a pas un intérêt spécial à l'existence de l'Empire Ottoman.

Sa Seigneurie ignore peut-être que Sa Majesté ne donne aucun Iradé, n'ordonne aucune mesure si ce n'est sur l'avis écrit de Son Conseil des Ministres. Les procès-verbaux des Conseils des Ministres, conservés dans les archives, attestent cette réalité. Dès lors, Notre Auguste Maître ne peut pas comprendre pourquoi on veut le ~~tenir~~ personnellement responsable et énoncer ses Ministres qui seuls sont responsables envers Sa Majesté et envers le pays.

Sa Majesté est douée d'une haute intelligence; Elle est soucieuse du maintien de Ses droits de souveraineté et s'est montrée toujours ferme sur ce point; le bien-être et la régénération de Son Empire sont l'objet constant de Sa sollicitude; Elle désire sincèrement être dans les meilleurs rapports avec le nouvel Ambassadeur d'Angleterre, sur l'esprit conciliant et les bonnes dispositions duquel j'ai donné à Sa Majesté les informations les plus rassurantes. Enfin, Elle tient avant tout à rendre de plus en plus intimes les rapports d'amitié qui existent entre l'Angleterre et l'Empire Ottoman, et à écarter tout sujet de mésintelligence.

Musurus Pacha

au Chargé d'affaires de Turquie à Londres

—

Constantinople, 7 Juin (1880)

Reçu télégramme du 1er

Un télégramme textuellement identique a été adressé par Lord Granville à Monsieur Goschen qui, à l'occasion de sa première audience, en a ~~donné~~ communiqué le contenu à S. M. Impériale, à qui je n'avais pas encore eu le temps de soumettre la copie et la traduction du vôtre.

Péniblement impressionnée de cette communication, Sa Majesté a demandé, pendant l'audience, si l'on entendait le tenir personnellement responsable; et, dès le lendemain de l'audience, elle a adressé, ~~par~~ ~~à l'ambassadeur~~ par son premier Secrétaire, ~~de~~ à l'ambassadeur une lettre par laquelle elle prie son Excellence de lui donner par écrit quelques explications sur les ~~par~~ trois points suivants:

§ Primo, si par les mots: "~~par~~ les limites territoriales de la suprématie de S. M. Impériale ne seront pas ~~plus~~ étendues au-delà des conditions du Traité de Berlin, ~~tant~~ tant que cette suprématie n'est pas séparée de la sécurité et de la ~~par~~ prospérité des populations", ~~on~~ le Gouvernement Britannique entend que, si la sécurité et la prospérité des populations dans une province de l'Empire Ottoman lui paraissait compromises, ce fait seul entraînerait l'autonomie.

§ Secundo Si S. M. Impériale peut compter que l'exécution des dispositions du Traité de Berlin ~~aussi~~ dans leur esprit, aussi bien que dans leur lettre, ne sera pas exclusivement en faveur des autres ~~Puissances~~ Puissances.

§ Tertio. Si, en affirmant que, s'il n'était pas donné suite aux recommandations du Cabinet Britannique ~~[illegible]~~ la responsabilité ~~tout entière~~ retomberait tout entière à S. M. Impériale, on entend que la Constitution de l'Empire admet cette responsabilité.

§ Le Premier Secrétaire termine sa lettre, en ajoutant que Sa Majesté regrette sérieusement le retard de tout ce qui est relatif au Traité de Berlin, et ~~qu~~ qu'elle espère, dans cette circonstance, pouvoir compter sur l'égide et ~~le~~ le concours amical et désintéressé du Gouvernement Britannique.

§ Comme Sa Majesté, croyant que ~~les~~ le télégramme de Lord Granville a en vue de la rendre personnellement responsable et d'écarter la responsabilité de ses Ministres, tient à recevoir directement de ~~la~~ Monsieur Goschen une réponse aux trois points ci-dessus indiqués, et les bonnes dispositions dont j'ai donné à Sa Majesté les informations les plus rassurantes. Enfin, Elle tient avant tout à rendre de plus en plus intimes les ~~rapports~~ d'amitié qui existent entre l'Angleterre et l'Empire Ottoman, et à écarter tout sujet de mésintelligence. [Sa Majesté appréciera tout ce que vous ferez ~~pour~~ ~~convaincre~~ ~~leurs~~ à cette occasion auprès de Lord Granville pour l'accomplissement de ce vœu ardent de ~~la Majesté~~ notre gracieux souverain.

afin qu'il ~~lui~~ soit possible à Sa Majesté d'arriver immédiatement au concours à prêter par son gouvernement à la prompte exécution des ~~dispositions~~ dispositions encore pendantes du Traité de Berlin, Son Excellence a télégraphié à Lord Granville pour demander des instructions sur la réponse à faire ~~qu'il~~ ~~de cette~~ ~~à donner~~ à la lettre du Premier Secrétaire de Sa Majesté.

§ Je vous prie d'appeler de ma part l'attention de Lord Granville sur l'importance de rassurer Sa Majesté en ce qui concerne les intentions sincèrement amicales du Cabinet actuel de la Reine envers la personne de Sa Majesté et les droits et intérêts de son Empire. Comme je vous l'ai annoncé par mon ~~télégramme~~ télégramme du 28 Mai, j'ai ~~eu~~ dissipé tout doute à cet égard; mais l'expression "tout puissant", et le ~~ton de~~ la teneur de la réponse que vous a donnée Sa Seigneurie, ont fortement préoccupé Sa Majesté. # Sa Seigneurie ignore peut-être que Sa Majesté ne donne aucun irade, ni ordonne aucune mesure ~~que~~ sinon sur l'avis écrit de son Conseil des Ministres. ~~[illegible]~~ Les procès-verbaux des Conseils des Ministres, ~~[illegible]~~ ~~dans les~~ conservés dans les archives, attestent cette vérité. Dès lors, votre Auguste Souveraine ne peut pas comprendre pourquoi on veut la tenir personnellement responsable et exonérer ses ministres qui seuls sont responsables envers Sa Majesté et envers le pays. Sa Majesté est douée d'une haute intelligence; elle ~~[illegible]~~ est consciente du maintien de ses droits de souveraineté, et s'est montrée toujours ferme à ce point; le bien-être et la régénération de son Empire ~~et~~ sont l'objet constant de sa sollicitude; elle désire sincèrement être ~~en~~ dans les meilleurs rapports avec le nouvel Ambassadeur d'Angleterre, ~~sur lequel je fonde~~ sur l'esprit conciliant

Au reste, les engagements de l'Angleterre, exclusivement à Sa Majesté, ne sont pas un intérêt spécial de la Turquie, mais bien un intérêt de l'Europe et de l'Angleterre elle-même.

Dépêche télégraphique

A Son Excellence Musurus Pacha
Constantinople

Londres, le 8 Juin 1880

Reçu télégramme d'hier.

Je me suis aussitôt rendu au Foreign Office et dans une courte entrevue que j'ai eue avec Lord Granville cette après midi, je l'ai entretenu du contenu du télégramme précité de Votre Excellence.

Après en avoir pris lecture, Sa Seigneurie m'a dit que Monsieur Goschen avait déjà répondu à la lettre que Sa Majesté Impériale lui avait fait écrire par Son premier Secrétaire, et que le Cabinet Britannique avait approuvé la réponse de l'Ambassadeur d'Angleterre. J'ai demandé à Sa Seigneurie si Elle voulait bien me faire connaître cette réponse; mais Elle m'a prié de l'excuser

si Elle s'abstenait pour le moment de le faire, me disait que, comme les questions relatives à l'exécution du traité de Berlin se traitent actuellement à Constantinople, et que Monsieur Goschen est spécialement chargé de parler au nom de l'Angleterre, il y aurait double emploi pouvant offrir plus d'inconvenient que d'avantage si ces mêmes questions étaient simultanément traitées par Elle et moi à Londres.

Sa Seigneurie a ajouté en termes courtois et flatteurs qu'Elle me priait instamment de ne pas malinterpréter son silence à mon égard, et que, si ce n'était pour la raison qu'Elle venait de me donner, Elle serait charmée de traiter avec moi cette affaire comme toute autre.

XIII

136

Private

Cannes Reny
le 8 Juin 1885

Mon Cher Ambassadeur,

Abeddin Pacha, dont vous m'avez dit tant de bien, n'est pas destitué. Sa Majesté Impériale m'a dit qu'Elle ~~m'a~~ appréciait tout particulièrement ~~spécialement~~ les ~~mérites~~ l'intelligence, la capacité et les mérites de ce haut fonctionnaire, ~~m'a dit~~ que les raisons pour lesquelles Elle l'avait appelé provisoirement auprès d'Elle, ~~est~~ étaient la meilleure preuve de la confiance dont Elle l'honore, et que, si Elle se décidait à le remplacer à Salonique, ce serait pour lui confier dans la capitale un poste où il lui rendrait des services bien plus utiles et bien plus importants.

Sa Majesté ne savait rien du rappel d'Andrinople du Colonel Blunt; Elle allait prendre des informations sur ce sujet. J'ai entretenu également Sa Majesté de la situation faite aux Officiers anglais de gendarmerie en général. ~~Elle~~ n'avait ~~depuis longtemps~~ depuis longtemps, jusqu'à présent reçu aucun Rapport sur ~~ce sujet~~ cette question; mais Elle m'a dit qu'Elle désirait ~~les~~ garder ces officiers à Son service, même après l'expiration de leurs contrats, et que, quant à la difficulté concernant leurs

appointements, Elle pensait qu'il y aurait moyen d'arranger cette affaire d'une manière satisfaisante.

Votre très dévoué

Copie

Private

Armaud-Kenz
le 8 Juin 1880

Mon Cher Ambassadeur,

Abeddin Pacha, dont vous m'avez dit tant de bien, n'est pas destitué. Sa Majesté Impériale m'a dit qu'Elle appréciait tout particulièrement l'intelligence, la capacité et les mérites de ce haut fonctionnaire; que les raisons pour lesquelles Elle l'avait appelé provisoirement auprès d'Elle étaient la meilleure preuve de la confiance dont Elle l'honore, et que, si Elle se décidait à le remplacer à Salonique, ce serait pour lui confier dans la Capitale un poste où il lui rendrait des services bien plus utiles et

Son Excellence
Monsieur Goschen.
Dr, Dr, Dr.

bien plus importants

Sa Majesté ne savait rien du rappel d'Andrinople du Colonel Blunt ; Elle allait prendre des informations sur ce sujet. J'ai entretenu également Sa Majesté de la situation faite aux officiers anglais de gendarmerie en général. Depuis longtemps, Sa Majesté n'avait reçu aucun Rapport sur cette question ; mais Elle m'a dit qu'Elle désirait garder ces officiers à Son service, même après l'expiration de leurs contrats, et que, quant à la difficulté concernant leurs appointements, Elle pensait qu'il y aurait moyen d'arranger cette affaire d'une manière satisfaisante.

Votre très dévoué

(signé) Museurus

XIII

138a

Londres, le 8 Juin 1880.

Chargé d'Affaires Ottoman
à S. E. Mehemed Pacha, Constantinople

Reçu télégramme d'hier.

Je me suis aussitôt rendu ~~cette après-midi~~ cette après-midi au Foreign Office et dans une courte ~~d'~~entrevue que j'ai eue avec Lord Granville cette après-midi je l'ai entretenu du contenu du télégramme précité de V. E. ~~que je~~

Après en avoir pris lecture, Sa Seigneurie m'a dit que Monsieur Goschen avait déjà répondu à la lettre que S. A. I. lui avait fait écrire par Son Premier Secrétaire et que le Cabinet Britannique avait approuvé la réponse ~~donnée par~~ de l'Ambassadeur

d'Angleterre.
Monsieur Goschen. J'ai demandé à
la Seigneurie si elle voulait bien me
faire connaître cette réponse, mais
elle m'a prié de l'excuser si elle
s'abstenait pour le moment de le
faire, me disant que comme les questions
relatives à l'exécution du Traité de
Berlin se traitent actuellement à
Constantinople et que ~~il y aurait par là~~
~~tourner~~ Monsieur Goschen est
spécialement chargé de parler au
nom de l'Angleterre, il y aurait
~~pour la même~~ double emploi ~~si~~
~~elle l'en~~ pouvant offrir plus d'incon-
vénients que d'avantages si ces
mêmes questions étaient simultanément

traités par elle et moi à Londres.

La Seigneurie s'est empressée d'ajouter en termes courtois et flatteurs qu'elle me priait instamment de ne pas mal interpréter son silence à mon égard et que si ce n'était pour la raison qu'elle venait de me donner elle serait charmée de traiter avec moi cette affaire comme toute autre.

XIII

139

Son Excellence Musurus Pacha Constantinople

Londres le 8 Juin 1880

Reçu télégramme d'hier.

Je me suis aussitôt rendu au foreign office et dans une courte entrevue que j'ai eue avec Lord Granville cette ~~[illegible]~~ après midi, je l'ai entretenu du contenu du télégramme précité de Votre Excellence.

Après en avoir pris lecture Sa Seigneurie m'a dit que Mr Goschen avait déjà répondu à la lettre que S. M. Imple lui avait fait écrire par son premier Secrétaire, et ~~[illegible]~~ que le Cabinet Britannique avait approuvé la réponse de l'Ambassadeur d'Angleterre.

J'ai demandé à Sa Seigneurie si Elle voulait bien me faire connaître cette réponse, mais Elle m'a prié de l'excuser si Elle s'abstenait ~~[illegible]~~ pour le moment de le faire, me disant que, comme les questions relatives à l'exécution du Traité de Berlin ~~[illegible]~~ se traitent actuellement à Constantinople, ~~[illegible]~~ et ~~[illegible]~~ que Mr Goschen en spécialement chargé de parler au nom de l'Angleterre, il ~~n'y~~ aurait double emploi pouvant offrir plus d'inconvénients que d'avantage si ces mêmes questions étaient simultanément traitées par Elle et moi à Londres.

Sa Seigneurie a ajouté en termes courtois et flatteurs qu'Elle me priait ~~[illegible]~~ instamment de ne pas mal interpréter son silence à ~~la dite~~ mon égard ~~[illegible]~~ et que

Le chargé d'affaires de Turquie à Londres

à

S. E. Musurus Pacha.

1. Juin 1880.

Je le n'étais pour la raison qu'elle
renoncé de me donner, elle tenait chaudement
de toutes ces mes affaire comme toute
autre.

XIII

140a

A Son Excellence
Monseigneur l'ambassadeur
de Turquie.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous adresser l'hommage d'une pièce de vers de ma composition, d'une Cantate sur l'alliance de la France, de l'Angleterre et de la Turquie, en invoquant en ma faveur votre humanité et votre bienveillance.

Cette alliance est une phase toute nouvelle dans l'histoire humaine. Elle établit l'égalité des hommes, quelle que soit leur croyance, elle proclame le droit, l'indépendance des nations. Elle rétablira la Turquie dans son ancienne splendeur, et permettra à votre Souverain éclairé de continuer les sages réformes que lui et son prédécesseur ont commencées. Cette alliance est l'augure, le gage du règne prochain du droit, et d'une paix longue et solide.

J'ai tâché d'exprimer dans cette pièce les sentiments nobles et généreux qui animent les trois nations, la Turquie, la France et l'Angleterre. Je crains de ne pas l'avoir fait avec la plénitude de mon talent, car la misère abat les ailes du poète et débilite son génie.

professeur de langues, depuis quelque temps je n'ai pas de leçons, ce qui m'a plongé dans la détresse la plus profonde. J'ai l'honneur de vous prier, Monseigneur, d'avoir la bonté de jeter sur mon sort affreux un regard de Commisération et de bienveillance, d'apporter quelque allégement à mes souffrances et à mes privations, et mon cœur en conservera, tant qu'il battra, une reconnaissance ardente, profonde et inaltérable.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monseigneur,

De votre Excellence

Le très humble et très obéissant serviteur

Jacques Froment

professeur de langues

14 Dwyford buildings

Little queens st

holborn

Londres, ce 10 Juin 1870

Alliance de la France et de l'Angleterre et de la Turquie.

Cantate à 3 personnages

L'Angleterre,
La France,
La Turquie
personnifiées

L'Angleterre, la France et la Turquie

Le Tartare ennuyé dans ses tristes déserts
Voudrait enfin ravir les Eden de l'Europe
Que son ambition de réseaux enveloppe :
De discords désastreux plusieurs états couverts
Lui font croire au milieu du fracas de l'orage
Le triomphe facile à son ardeur sauvage.

Je vais, se disait il, foudroyer le Croissant,
Je vais enfin régner dans les murs de Bysance
Que depuis si long temps convoite ma vaillance ;
Assis aux bords heureux du Bosphore puissant,
Je pourrai conquérir les états à la ronde
A mon glaive de là dominera le monde.

La Turquie.

Les hordes du Czar odieux
Menacent mes plages paisibles :
Leurs cris affreux et furieux
Préfagent des malheurs horribles.

Voilà, mon Dieu, voilà l'essaim
De ces barbares formidables
Qui brisa l'empire Romain
Sous ses assauts épouvantables.

Voilà le cruel assassin
De la Pologne encor saignante,
Et je crains un pareil destin
De sa serre atroce et sanglante!

O vous, mes sœurs de l'Occident,
Au monde enseignant la justice,
Souffrirez-vous que ce brigand
A vos yeux me livre au supplice?

A son présent appel les reines du Couchant
Font entendre à ce roi de la Sonne barbare
La voix de la raison éternelle et loyale:
Mais que font l'équité sur l'esprit du méchant?
Aussitôt vers Stamboul le Tartare s'élance,
Comme si leur vouloir n'avait pas d'importance.

L'Angleterre

France, pourquoi l'humanité
Ne jouit elle pas encore
De ces principes d'équité
Que l'Occident proclame, honore?

La France

Nous suivîmes malgré les cieux
L'effor d'une haine éternelle

Mais pourquoi donc de nos aïeux
Ranimer la vieille querelle ?

L'Angleterre

Nous avons pour un but si vil
Causé des maux dont mon cœur gronde,
Mis nos empires en péril,
Exposé les destins du monde.

La France

Le globe est assez spacieux
Pour nos deux nations prospères,
Et nul intérêt sérieux
Ne rend nos haines nécessaires.

L'Angleterre

Ah ! puisse Dieu nous réunir
Dans une sincère alliance,
Et par elle faire fleurir
Les desseins de sa Providence !

La France

O mes vœux, ces vœux généreux
Sont le but où mon cœur aspire !
Suivons les sentiments heureux
Que le Créateur nous inspire.

L'Angleterre

Eh bien, qu'un amour mutuel
Joigne nos deux puissantes races,
Et nous verrons toujours le ciel
Rendre nos efforts efficaces.

La France

Je le veux, donnons nous la main,
Et notre union protectrice
Sur la terre abattra soudain
La violence et l'artifice.

Les deux peuples Français menant l'humanité,
Instruite à leurs leçons, dans les nobles carrières
Des arts, de la raison, du progrès, des lumières,
Ont renié leur haine et leur rivalité,
Et fait une alliance intime et fraternelle
Qu'ils veulent ardemment rendre ensemble immortelle.

A ce touchant aspect toutes les nations
Ont tressailli d'espoir de voir arriver l'ère
D'émancipation, de liberté prospère;
Et des anges des cieux les saintes légions,
Que charme le bonheur de ce charme harmonique,
L'ont chanté dans l'essor d'un sublime cantique.

L'Angleterre

Le monde a lutté six mille ans
Pour conquérir droit et justice:
De leurs fruits précieux et lents
Il est enfin temps qu'il jouisse.

La France

Pour lui les combats glorieux
Sont des jeux cruels de sauvages,
Et les conquêtes à ses yeux
De trop célèbres brigandages.

L'Angleterre

Et le Attila furieux,
Détestés de l'Asiée entière,
Comme des tigres odieux
Seront chassés dans leur tanière.

La France

Ils recevront le traitement
Qu'ils réservaient à leurs victimes,
Ils subiront le châtiment
Qu'on doit à leur rage, à leurs crimes.

L'Angleterre

Toute l'Europe a découvert
Les trames dont on l'environne :
Contre le traître de concert
Elle conduit, rugit et tonne.

La France

Fille d'Islam, va, ne crains pas
Le sort que ce Agrran t'augure :
Dieu protège, comme nos bras
Toute race morale et pure.

La Turquie

Gloire au Maître de l'Univers,
A vos principes salutaires !
Tous les hommes, quoique divers
De croyances, vont être frères.

L'Angleterre et la France (duo)

Du sang des peuples asservis
Trop long temps ce bourreau s'enivre :
A ses désirs insassouvis,
Pour le punir, le ciel le livre.

L'Eternel t'aveugle, ô pervers,
Pour te pousser à ta ruine !
Lui seul ne voit pas les revers,
Le sort affreux qu'il te destine.

Les flottes du Couchant, joignant leurs pavillons,
Vont dominer les mers de leur force invincible,
Le monde admire et suit leur marche irrésistible :
De ces deux peuples unis les braves bataillons
Vengent des nations la sainte indépendance
Et la cause du droit et de la Providence.
La France, l'Angleterre et la Turquie (bis)

La Force, la perversité,
L'ambition, la fraude immonde,
Au gré de leur iniquité
Ne pourront plus broyer le monde.
Le genre humain de la raison
Veut désormais fonder l'empire :
On voit surgir à l'horizon
Le règne de Dieu qu'il désire.

J. Froment

XIII

141α

Ἐν Ἀθήναις, 10/22 Ἰουνίου 1880

Ἰθαγένεια

Τῷ ὑμετέρῳ ἐξοχότητι
προσκυνῶ.

Ὁ ὑμέτερος συγγενὴς καὶ ἐμὸς φίλος
Ἰωάν. Ἀποστολίδης ἐρωτᾷ κἀμέ
νας νὰ πράξωμεν εἰς τὸν Κεραμε-
ικὸν διὰ καταλαχόντας μὲ ἀποδοχ-
ὴν καὶ ἴσως χειρότερα παρ' ἄλλων
εἰς τὸν φυλακῶν ἀπουδυτήριον τοὺς
ἐπιτηδείους ἐπιστολάς. ἐπιδομῶ
τὰ τὸν βουλεύω ἀλλὰ δὲ δύναμαι
νὰ σύμφωνον εἰς χωρίς θαυμάσεως;

Τολμῶ νὰ ἀποτείνω αὐτὰς τὴν ὑμετέραν ἐξοχότητα, ἵνα ἀναγινώσκουσα αὐτὰς ἐξ οἴκτου παραβάντος ἐπὶ τῆς σωθείσης τοῦ ἀνθρώπου ὁμολογίας, ἢ δοῦλο δοκιμάσῃ, τὴν ὑπόσχεσιν τῶν ἐπιστολῶν ὑμῶν θεωρῶ δύο τρῶ καταλλήλους τόπους, ἵνα, ἐὰν εὔλογον δόξῃ, ἀποφασισθῇ ἐὰν ἐξιόντος ἐξ ὁροσοχῆ γένηται σκέψις τῆς παρ-

ματίας.

Ἐξαιτούμενος συγγνώμην ἐπὶ τῇ ἐνοχλήσει ἔχω τὴν τιμὴν νὰ ὦμαι τῆς ὑμετέρας ἐξοχότητος

Ταπεινότατος θεράπων

Κωνσ. Ι. Φωτιάδ

Εξοχώτατε μου Κύριε Φωκά Βέη,

Πρό καιρού τό Σεραστιράτο ἐστοχάσθη ἐν Σμύρνῃ τόν ἰατρόν Μεχαβά-Βεη, τόν Ἀρχιστρατιώτην Αἰγύπ-τ; τό σῶον ἔχει καί ἴσως ἀπόψε ἔχει τό Σεραστιράτο ἐρωτήσει, ἐνῷ ἐγώ ἄρα ἐξῆλθον ἀπό τό βα-νόν τό αἰθριανόν τῆς 9/21 δύνης μέ εὐχάριστον, βεβαίως τόλμη ἔστω χειμερινή, καί ἀν δέν εἶχε νεοχιόνι ἀπό πάνω

ἀπό τάς χεῖρας κατασπάσω ἀξιοπρέπειαν καί βεβαίωσιν.

ὁ Θεός κοιμᾶται Σε,
ὁ δοῦλος Σου
ὁ ἰατρός Ἀντωνιάδης

ἐν Πάφῳ τῷ Σεραστιρᾷ
10/22 Ἰουνίου 1880.

νά ἦταν μεγαλύτερον, καί νά ἦτο ὅλη ἀπόψε ἐπιφάνεια.

αὐτὴ ἐξέχει. Δείχνει νὰ κρυφτῇ αὐτὴ ἀνοιχτὴ καρδιὰ μονάχα μου
ἀλλὰ κοντολεύει, ἐμπαίνει μέσα σ' αὐτὴ!!!

μέσα σὰ μὲ κατασέρνει,
τώρα ὑπερνάει ἀνεξαντά-
λητη, ἡ ἀπὸ ἀδυναμία ἀνο-
δήξεως δὲ μὲ κατασπάει
σὲ αὐτὴν ἡ ἀφορείλη.
Ἔδα, μετὰ θεοῦ! ἐγοίξω γι
κὶ Ἑλληνικὴ Ὑμνῶ νοσ-
ταλγία, νὰ κατοεδίνοντα
μεγαλὴ κὶ κόσμο νὰ μὲ ἀνο-
εγαλίνοντα πάλιν ἐγκιτῆ

κοντεβάνω μιὰ ἐξαιρετικὴ
ἀρχὴ, Πατοβάς. Ἀλλὰ
δὲ μὲ κατασέρνει, ἔχει
χαρὰ ἀνώτατη πόνον,
κὶ ἔχει ἀδῦνα, δὲ νοοῦνα
δίκοιοι οἱ ἐχεόι μι, νὰ μὲ
κοχονοκίνοντα δὲ ὀνοφεν-
κίας ἡ ἐφτυρίας.
Δι' ἀγάπον Θεοῦ! ἀνάγκ-
ζατε χοεγιανοί ἀδῦνα!

XIII

143a

SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

S. E. Abédine Sacha

à aux Représentants de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Grande Bretagne de l'Italie et de la Russie.

N° G. 56523

N° S. 47

Le 14 Juin 1880

Objet.

J'ai reçu la note que V. E. m'a fait l'honneur de m'adresser le 11 Juin, concernant certaines dispositions du Traité de Berlin.

V. E. me permettra de l'entretenir d'abord et seulement de la première partie de cette note relative à la question de la rectification des frontières Turco-Grecques qui exige une réponse immédiate par suite de l'intention des puissances de faire tenir le 16 de ce mois par leurs représentants à Berlin une conférence ayant pour objet cette rectification. Je ne tarderai pas d'ailleurs à communiquer à V. E. la réponse de la Sublime Porte aux deux autres questions dont la note de V. E. entretient également le Gouvernement Impérial.

La proposition de S. E. le Marquis de Salisbury concer-

nant l'envoi sur les lieux d'une commission Internationale pour déterminer la Rectification des frontières a en effet donné lieu à de sérieuses objections de la part de la Sublime Porte au point de vue du caractère dont cette commission devait être revêtue et du principe même de son mandat. Si la Sublime Porte n'a point donné jusqu'à présent une réponse définitive, c'est qu'elle attendait et espérait que ces objections seraient prises en considération.

Le Gouvernement Impérial après avoir reconnu et sans doute aussi fait reconnaître par l'Europe l'impossibilité d'une entente directe entre la Turquie et la Grèce par le fait de cette Puissance et par suite de ses exigences ne pouvait avoir et n'avait réellement d'autre désir que celui de voir se produire la médiation prévue à l'art. 24 du Traité de Berlin.

Cette médiation que les Puissances se sont reservé d'offrir aux deux parties pour faciliter les négociations nous continuons à l'appeler de tous nos voeux, parce qu'elle nous semble seule propre à amener la prompte solution de cette question.

Les Puissances sont naturellement seules juges de la manière dont elles procéderont à la médiation qu'elles veulent offrir aux deux Etats et la Sublime Porte n'aurait rien à objecter à la conférence projetée si les informations fournies à ce sujet par la note de Votre Excellence ne semblaient indiquer que les Représentants des Puissances sont appelés à prendre des décisions qui seraient inconciliables avec l'idée et le caractère d'une médiation. La Sublime Porte a toujours compris que la médiation des Puissances consisterait avant tout à examiner, à recommander et à discuter tel ou tel projet de rectification de frontières en s'adressant à chacun des deux Etats, mais particulièrement à celui qui est appelé à faire tous les sacrifices. Cette conviction fondée sur l'observation rigoureuse de l'esprit et des termes de l'art. 24 du Traité de Berlin doit sans doute exclure toute crainte d'une atteinte à l'indépendance du Gouvernement Impérial et à la liberté de ses délibérations.

Si telle a été la pensée des Puissances c'est à dire si la

décision qui d'après la note de V. E. doit être prise par les Représentants à Berlin, n'a d'autre but que de préparer l'action conciliante destinée à amener une entente librement consentie par la Puissance propriétaire du territoire, le Gouvernement Impérial, rassuré sur le respect de son indépendance, n'aura plus d'autre préoccupation que de répondre aux ouvertures que les Puissances médiatrices voudront bien lui faire à ce sujet.

En ce qui touche la commission qui d'après la note de V. E. pourrait se transporter sur le terrain pour régler les questions de détail se rattachant au tracé général, je me fais un devoir de faire remarquer à V. E. que cette commission ne peut avoir, d'après les règles et usages les plus constants, d'autre mandat que celui d'appliquer sur les lieux la ligne sur laquelle l'accord se sera établi entre les Puissances et l'Etat qui est appelé à céder du territoire.

MINI

S

à a

N°

N°

Le

SUBLIME PORTE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

S .....

à .....

N° G^L .....

N° S^L .....

Le 188

Objet.

Je ne terminerai pas cette réponse à la première partie de la note de V. E. sans la prier au nom du Gouvernement Impérial de vouloir bien prendre acte de sa résolution de faciliter la tâche des Puissances médiatrices.

La Sublime Porte, confiante dans la justice et dans la bienveillance du Gouvernement de S. M. . . . . et des autres grandes Puissances signataires du Traité de Berlin, saisira toute occasion de témoigner de son bon vouloir et de sa déférence pour l'Europe.

XIII

Κωνσταντινούπολις 15 Ἰουνίου 1880. 144

Ἐξοχώτατε.

Λαμβάνω τὴν εὐχαρίστησιν νὰ στείλω τῇ Ἐκ. Ἐξ. διὰ τὴν Βιβλιοθήκην Αὐλῆς διατοῦν ἀντίτυπον τοῦ μόλις ἐκδοθέντος ἔργου μου, "Ἰωάννης ὁ Καγκαβίλης".

Ἐλπίζω ὅτι, ἐὰν ἡ Ἐκ. Ἐξ. εὐαρεστουμένη ἀναγνώσῃ αὐτό, δὲν θέλει μεταμεληθῇ διὰ τὸν κόπον, ἀλλὰ θέλει προτιμήσει, ἐν τῇ φιλοκαλίᾳ Αὐτῆς καὶ ὅπως μ' ἐπιτύχῃ νὰ προβῶ εἰς δημοσίευσιν ἄλλων τινῶν σπουδαιοτέρων μου συγγραμμάτων, ἵ' ἀποκτήσῃ πρόξενον τοῦ ἀνεκτίμητου Ἔθνους Κ. Βασιλείου μικρόν τινα συνδρομὴν εἰς τὸν τὸ δρᾶμα γράψαντα καὶ ἀναζωπυροῦντα (ἴσως)

Θεράπων Αὐτῆς
Ἀλέξανδρος Πολύσσαρος
ἀρχιλίκολος.

Τῇ Αὐτοῦ Ἐξοχότητι
Κωνστ. Μουσούρῳ Πασσᾷ
εἰς Μέγα-ρεῦμα.

I have the remain
Your Excellency's
Very obedient
Abdool Lutif
Companion of the
Most Exalted Order
of the "Medjidie"

To
His Excellency
Musurus Pasha
Constantinople

XIII

145a

Calcutta
16 Toltollah
16th June 1880

My dear Sir,

I beg to forward by yesterday's mail, four copies of the Circular, which has been issued throughout the whole of India by the Committee of Mahomedan gentlemen, residing in Calcutta, who have undertaken to raise funds in aid of the repairs of the Zobeida Canal in the Holy City of Mecca. It will prove

an idea of the measures adopted by us, for the accomplishment of this object. It is in the Dordoo language but I dare say there are people at Constantinople well versed in that language who will be able to translate it into Turkish. If you think it of interest perhaps you may feel inclined to place a copy of it in the hands of H. H. the Grand Wuzeer.

As you have shewn extreme kindness to my son, Mr. A. F. M. Abdur Rahman who is in London and has been called to the Bar you would probably be glad to learn that H.E. the Viceroy and Governor General of India has been pleased to confer upon my humble self the Title of "Nawab".

I beg also to take this opportunity of sending for your perusal a few copies of the Daily Journals published in Calcutta containing an expression of the opinion of the Press, on the occasion of my elevation to this high distinction

I

in which my old connection with the Press will enable me to make it tell.

Requesting therefore the favour of an interview & the pleasure of meeting your Excellency at home in this far off country

I am Yours
Most obt Servt
Alexander Mallet

His Excellency
Musurus Pasha

Hotel D'Angleterre
Pera
18 - 6 - '80

Your Excellency

Since my arrival here I have been very desirous of calling upon Your Excellency in connection with the important object of my visit to Constantinople - but have not

ventured to do so because I knew you must be closely engaged with the important matters which are now occupying your Excellency's attention.

If however you can make it convenient to see me I will feel very much obliged - when I will explain to your Excellency the object of my visit here which I am assured will receive your earnest approval - and if carried out will be of the greatest practical benefit to an important part of Her Majesty the Sultan's dominions - and which if I am aided by the Sublime Porte will tell at the Junction upon public opinion in Europe in a way

XIII

147a

Constantinople, le 14 Juin 1880

Mon cher Etienne,

Depuis mon arrivée à Constantinople, ~~je suis~~ j'ai été et je suis tellement occupé, ~~et~~ tellement obligé de courir jour et nuit, par terre et par mer, qu'il a été impossible de vous écrire, et si je vous écris aujourd'hui, c'est bien à la hâte ~~et très laconiquement~~.

Sa Majesté Impériale a été très contente de l'empressement que j'ai mis à me rendre à ses ordres. Elle m'a accueilli on ne peut plus gracieusement. ~~Elle a~~ Elle a mis à ma disposition une voiture du palais et deux cavaliers pour m'accompagner dans mes excursions. Elle m'a fait demander de quelle manière Elle pouvait me témoigner ses faveurs. J'ai répondu que je préférais retourner à mon poste de Londres, tout en représentant ~~les~~ l'insuffisance de mes appointements par suite des réductions des dernières années. Sa Majesté m'a assuré qu'Elle réglera la question de mes appointements ~~Dans une~~ d'une manière ~~la plus~~ satisfaisante en se chargeant de payer sur sa cassette toute augmentation que pourrait refuser le Ministre des finances. Sur ma ~~demande~~, Elle m'a donné l'assurance qu'Elle vous nommera à ce poste important à Constantinople, ou ~~tout au moins~~ bien ministre Plénipotentiaire dans une mission à l'étranger. Elle a conféré à ~~Monsieur~~ mon chef Gendre ~~M.~~ Heriot l'ordre

de l'Osmanié de troisième Classe dont j'ai déjà reçu les insignes que je lui remettrai à mon retour à Londres. Elle m'a exprimé le désir de voir l'une après l'autre toutes mes quatre filles à chacune desquelles elle veut donner des marques de sa haute bienveillance et elle m'a ordonné d'envoyer à Constantinople ma fille aînée, ma chère Smaragda accompagnée de son mari. Elle tient beaucoup à voir aussi notre chère Rolanka qui a conservé à Londres le souvenir de l'entendre jouer du piano et admire son talent musical. J'ai lieu de croire qu'au moment de mon départ pour Londres, Sa Majesté me témoignera sa haute bienveillance en me donnant à cette occasion une nouvelle marque de distinction. Au milieu de ces faveurs de S. M. Impériale, je n'oublierai pas mon cher Paul. J'ai eu jusqu'à présent de nombreuses et bien longues conversations avec Sa Majesté, et j'ai eu plusieurs fois l'honneur de dîner avec Elle.

J'ai jugé opportun et utile de me prévaloir de la confiance dont Sa Majesté m'honore pour contribuer à rendre de plus en plus intimes les rapports d'amitié existant entre l'Angleterre et la Turquie. Le message dont je vous ai chargé par ordre de Sa Majesté auprès de Messieurs Gladstone et de Lord Granville, en voici une preuve. Vous savez la réponse faite à ce message tout amical, Monsieur Goschen et je vous ai télégraphié

les explications demandées par le Sultan. ~~sur le sens de cette~~
~~Il semble que~~ les explications données par Monsieur Goschen
semblent avoir ~~produit sur l'esprit de la Majesté~~ contribué à la mauvaise
~~d'interpréter~~ dont la Majesté a cru devoir interpréter
la réponse faite à son message, et il importe de mettre
au plus tôt fin à ce fâcheux incident et d'effacer
la pénible impression produite sur l'esprit de
~~Sultan~~ Souverain. En attendant, je fais tout ce qui
dépend de moi pour le succès de la mission de
Monsieur Goschen. La ~~changement~~ modification ministérielle
a été l'effet de ce qu'il m'avait dit et écrit
~~...~~ contre le précédent ~~ministère~~. Le Sultan a
donné ~~des~~ les ordres les plus pressants pour
que ~~les~~ gardiens ~~affaires concernant spécialement~~ demandes de l'ambassade britannique
~~soient~~ restés jusqu'ici en suspens ~~finissent~~ terminées au plus tôt, et toutes ~~les~~ affaires
sont à présent en voie d'arrangement. La mis-
sion n'a eu ~~pas~~ des chances plus favorables
de succès. Le succès serait un triomphe complet,
si le gouvernement Britannique inspirait
plus de confiance à la Majesté Impériale, et dissipait
toute appréhension sur les intentions des souverains
~~Cabinet de~~ Ministres de la Reine à son égard et
à l'égard de l'indépendance de son Empire. La
note identique présentée ~~par~~ à la Sublime Porte par
les Représentants des six Puissances à la suite de la
Circulaire de Lord Granville est rédigée en une

d'une pression qui serait l'intimidation. Mais c'est vouloir enfoncer une porte ouverte ; le Sultan, ~~comme~~ les Ministres et ~~tous~~ les hommes d'Etat de tous les partis en Turquie désirent tous plus que tout autre Puissance d'en finir au plus tôt avec le Traité de Berlin. La question hellénique surtout nécessite une solution prompte et satisfaisante si les Puissances sentaient la nécessité de laisser à la Turquie Larissa, ~~la~~ Janina et Metzovo. Ce serait demander l'impossible, ce serait réserver à l'avenir de graves complications que de ~~vouloir~~ tenter ~~d'en~~ de priver la Turquie d'un de ces trois points. ~~et je crains que l'abrégement de~~ ~~justifie~~ Je ne sais pas si vous tenez la tablée ~~la conversation~~ ~~Porte~~ ~~mont impérial~~ aux courants des vues et des dispositions ~~des~~ du gouvernement Britannique sur les différentes questions qui se traitent ~~en~~ en ce moment. Les autres Ambassades lui transmettent ~~les~~ assez régulièrement les informations à cet égard.

Je vous renvoie ci-joints ~~à~~ mes reçus, et je vous prie ~~de~~ d'en faire verser le montant chez Messrs Glyn.

Je vous embrasse tous de cœur. J'ai reçu avec bien du plaisir les lettres de Paul, de Cassandra et de Madame Wodrus ~~et j'ai profité de sa venue~~ ~~pas le temps de leur écrire pour les remercier~~ Je désire avoir des renseignements plus ~~détaillés~~ circonstanciés sur l'affaire de Paul.

Votre très affectionné père

le bureau de comptabilité
à faire payer cette somme
pour votre compte par la
Banque Imp.le Ottomane ou
de la faire parvenir
directement à l'admi=
nistration du journal
précité.

Mon frère agira
suivant vos instructions.

Notre Consul à l'île
Maurice a de nouveau

1480a

Le 19 Juin, 1880
1 Bryanston Square
Londres

Très cher père,

Je n'ai pas le temps
de vous écrire longuement au=
jourd'hui. Il ne s'est passé,
depuis ma première lettre, rien
qui mérite d'être relaté, à
l'exception, toutefois, de la
publication par le Gouverne=
ment Britannique d'un
recueil intitulé: "Correspondence
respecting the affairs of
Turkey". Dans ce recueil se

trouve une dépêche de Lord Granville à Mr. Goschen où il est question de vous. A en croire Lord Granville, vous lui auriez dit, dans un de vos entretiens, que si les libéraux eussent été au pouvoir en 1877, la guerre entre la Turquie et la Russie eût été évitée. Nous vous expédions aujourd'hui même, sous bande, quelques journaux anglais qui reproduisent, en le commentant, ce passage de la dépêche de Lord Granville.

Le directeur du journal "le "Byzantes" s'étant adressé au Département du Min^tère des Aff. Etrangères pour toucher le montant de votre abonnement à ce journal (60 francs), mon frère a reçu une dépêche ministérielle vous priant d'autoriser

la garde en ma qualité de père putatif. Cet enfant aurait sur la fortune de la mère les mêmes droits qu'aurait un enfant issu d'un mariage conclu suivant les formes exigées par le Code Napoléon.

Nous allons demander l'institution d'une Commission médicale chargée de constater l'état de santé

écrit pour réclamer le remboursement des avances faites par lui pour la frégate égyptienne "Samanoude". Il attend la réponse de la Porte à sa communication.

Je joins ici deux lettres à votre adresse que mon frère ~~m'a~~ me prie de vous faire

parvenir.

— Je ne puis terminer cette lettre écrite à la hâte sans dire quelques mots de mes tribulations judiciaires. De nouveaux renseignements qui me parviennent de Paris semblent confirmer le fait de la grossesse de ma pauvre Marie. Il résulte d'un long entretien que je viens d'avoir à ce sujet avec Mr. Roncier que la naissance d'un enfant donnerait une nouvelle tournure au procès. Mr. Roncier m'assure que, d'après le Code Napoléon, un enfant né dans les circonstances actuelles serait considéré comme l'enfant légitime de la mère et que je pourrais en réclamer

A l'occasion du déjeuner offert par le Lord Maire au Roi des Hélléneß et auquel assistait mon frère, celui-ci a causé longuement avec le P.ce de Galles qui s'est enquis de vos nouvelles avec un vif intérêt.

Je baise avec tendresse et respect votre main et vous prie d'agréer, très cher père, l'expression de mon affection sans bornes. Paul Musurus.

de la jeune femme, et, en cas de grossesse, d'assister aux couches. La délivrance aurait lieu entre le 15 et le 20 du mois de Juillet. Alors même que la grossesse n'existerait pas, une enquête médicale n'en serait pas moins

utile, car elle établirait l'état général de santé de la pauvre enfant que toutes mes informations s'accordent à représenter comme gravement malade.

J'apprends que sous peu la Cour de Rome se prononcera sur la question de la validité de mon mariage suivant le Droit Canon.

Le temps presse, et je clos à la hâte cette lettre de peur de manquer le courrier.

Mon frère et mes sœurs vous baisent la main et vous envoient mille tendresses. Tout le monde se porte bien.

Constantinople, le 21 Juin 1880

Chère Princesse,

C'est avec bien du plaisir que j'ai reçu votre lettre du 5/17 Juin, et j'ai été heureux d'apprendre que vous ~~allez~~ êtes sur le point de ~~venir~~ visiter Constantinople et de m'offrir ~~l'occasion~~ ainsi l'occasion si ardemment désirée par moi de vous revoir, ainsi que mon très cher beau-frère, et surtout ~~de vivre ensemble~~ d'habiter ~~ensemble~~ ~~ensemble~~ nous tous pour quelque temps sous le même toit.

Il est vrai que tout le second étage de la maison est occupé par moi et par Photiadès Bey ~~[illegible]~~ qui demeure chez nous avec sa fille, ses deux fils, son secrétaire et quelques domestiques. Mais vous aurez pour vous au premier le grand salon de sud avec la chambre à côté où j'ai fait mettre votre lit; il y aura ~~aussi~~ encore assez de place pour vos domestiques. J'espère que vous voudrez bien accepter cette offre, ~~et que vous ne refuserez pas de descendre avec nous pendant votre~~ quelque temps qu'elle soit ~~dans d'autres circonstances~~ séjour à Constantinople; dans d'autre circonstances, j'aurais été charmé de mettre à votre disposition la maison tout entière.

~~[illegible]~~

Mille hommages dévoués. J'embrasse de cœur ~~mon~~ notre très cher Aleko Pacha.

XIII

150 a

Constantinople, le 22 Juin 1878

Mon cher Etienne,

Je crois devoir appeler votre attention ~~Monsieur~~ sur l'importance que la Sublime Porte attache à la solution équitable de la question hellénique. Il est impossible à la Sublime Porte de consentir à la cession de Janina à la Grèce, car les Albanais qui eux aussi se considèrent, à l'exemple des bulgares et des hellènes, comme une race à part, ne permettront jamais l'abandon à la Grèce de la capitale historique de la Basse Albanie; et, si le gouvernement Impérial s'avisait d'user de la force pour les y contraindre, il provoquerait des complications bien plus graves et bien plus sérieuses que celles occasionnées par la cession au Monténégro d'un petit territoire albanais, et peut-être une révolution qui mettrait en danger le maintien de l'autorité du Sultan dans cette partie de la Turquie d'Europe. Mais, s'il y a une ville dont la cession ~~est~~ serait, plus que celle de Janina, en dehors du pouvoir de la Sublime Porte, c'est Janina. La perte de cette ville ne concerne pas ~~seulement tout particulièrement~~ seulement les albanais mais les turcs et tous les mahométans en général. Cette ville ~~est aussi grande qu'Athènes; elle a trente mille habitants~~ dont les deux tiers sont sur la rive droite du lac et le reste sur la rive gauche, est aussi grande qu'Athènes; elle a trente-six mille habitants dont

les trois grands sont musulmans. Elle a trente mosquées ~~dans les environs~~ qui présentent une forêt de minarets. Du moment que les Puissances chrétiennes prennent tant d'intérêt en faveur d'un ~~Etat ottoman~~ Royaume chrétien, est-il possible de supposer que le ~~Calife~~ Sultan, le chef de la religion musulmane, ira jusqu'à sacrifier sans résistance et à la simple intimation de l'Europe chrétienne une ~~telle~~ grande ~~ottomane~~ ville, essentiellement musulmane, et à se faire exécrer par le monde ~~musulman~~ mahométan? Si Larisse était cédée à la Grèce, ~~la~~ la population musulmane en émigrerait, comme l'ont fait les musulmans ~~de la Grèce libre~~ du Royaume hellénique où il ne reste ~~aujourd'hui~~ aujourd'hui que seulement une dizaine de familles mahométanes demeurant à Athènes, et la décadence, la ruine complète, d'une ville ~~jadis prospère~~ aujourd'hui populeuse et prospère serait un monument de l'imprévoyance de la diplomatie européenne.

Il est à noter que, dans la partie du territoire de la grande principauté de Balgaze du Traité de San Stefano qui a été restituée à la Turquie par le Traité de Berlin, il n'y a pas de ville aussi grande, aussi importante, que Larisse et même Janina; voudrait-on que la Russie pût dire aux Turcs: "L'Angleterre a pris

l'initiative et les autres puissances l'ont assistée dans l'œuvre de modifier en votre faveur les conditions du Traité de San Stefano; comparez les conditions de ce Traité avec les pertes qui vous ont été infligées par vos amis, et jugez?" Je suis sûr que, si les Puissances laissent à la Turquie Janina, Larisse et Metzovo, position stratégique d'une importance vitale pour l'Empire ottoman, la Sublime Porte se montrera très contente et que, dès lors, la solution de la question hellénique sera facile, prompte et satisfaisante.

Il y a trois jours, Sa Majesté Impériale m'a dit qu'il vous nommera prochainement (yakinda) au poste d'Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire dans une de vos missions à l'étranger.

Je vous embrasse le cœur.

Je dois ajouter que, en parlant de Janina, j'entends qu'il importe de laisser aussi à l'Albanie certaines localités appartenant de tout temps à cette race, et à la population desquelles les Albanais tiennent obstinément, telles que Préséra et surtout le pays de Chamouri (Zapouria), habité presque exclusivement par des Albanais musulmans.

Je ne doute point que vous ne voyiez tout votre zèle aux questions qui préoccupent en ce moment si vivement le gouvernement impérial, et que vous m'informiez par télégraphe S.E. Aleddin Pacha du résultat de vos efforts. Comme vous n'avez pas le temps de m'écrire, chargez votre chargé de me tenir au courant par la poste.

Il me reste à vous inspirer le cœur à l'expédition de vos affaires avec le Grand Vizir sur la question hellénique.

XIII

22 Juin
1880

151

Mon Cher Ambassadeur,

Vous aurez sans doute, à l'heure qu'il est, appris le coup qui vient de nous frapper. Il me sera en conséquence impossible de me rendre, le 25, à votre aimable invitation.

Votre bien dévoué

S. Wam Vandelly

XIII

152

25/6/1880

Ἐξοχώτατε.

Πρωτ. Πρακτ. 3256.

Τὴν εἰκόνα τῶν ἡ ὑμετέρα περιπόθητος ἡμῶν Ἐξοχότης δεξαμένη τὴν παλαιὰν ἡμῶν ἀξίωσιν εὐπρεπῆ ἵνα πέμψῃ ἡμῖν ἐν φωτογραφήματι, παρηγώσαν τὸν εὐλαβῆ Πατριάρχην Γεννάδιον τὸν Σχολάριον συνδιαλεγόμενον τῷ ἐνδόξῳ καλαντιῆ τῆς Κωνσταντινουπόλεως Μωάμεθ τῷ β΄. λαβόντες ἐπιφέρομεν τὰς ἐγκαρδίους ἡμῶν εὐχαριστίας ἐπὶ τῇ εὐγενῇ προθυμίᾳ μεθ' ἧς ἡ ὑμετέρα περιπόθητος ἡμῶν Ἐξοχότης προέβη ἐνεργῆσαι τοῦτο. Ταύτην δὲ μεγαλήσαντες ἤδη μετὰ προσοχῆς καὶ ἐπιτροπίας εὕρομεν πολλὴν τὴν πιστοποιοῦσαν ἔχουσαν. Ὅθεν καὶ θάρρει παλαιῷ προαγόμενοι ἀξιοῦμεν τὴν ὑμετέραν ἐξοχότητα ὅπως εὐαρεστηθῇ ἐνεργήσῃ ἵνα γένηται ὑπὸ τεχνίτου δεξιοῦ ἐλαιογραφικὸν ἀντίγραφον, τοῦτο δέ, ἢ δυνατὸν γενέσθαι τεχνικῶς μὴ παραβλαπτομένης τῆς ὁμοιότητος, ᾧ μᾶλλόν τι μέγεθος. Εἰς τοῦτο δὲ ἐπιφέροντες

Πρὸς τὸν Ἐξοχώτατον
κύριον Κωνσταντῖνον Μουσοῦρον Πασᾶν
Πρεσβευτὴν τῆς Α. Α. Μ. τοῦ Σουλτάν
παρὰ τῇ Βρετανικῇ Κυβερνήσει.

κτλ. κτλ. κτλ.

εἰς δὲ τὸν ἀρόδεξον ἀδιδῆ καὶ δεῦρο ἐξαρτηθέν
πλεῖν ἐκείνῃ δὲ δὸ καταλαβὸν δεῦρ ὅπου ἀπαν-
τῶν ἐν ἀνθρώποις ἀλλ' οὐκ ἀνθρωπίνε-
ρεῖνοεν · ἀρρωστεῖ ἀλλ' οὐκ ἀν ἐκεῖ ὁ ἐλ-
ἐφρον αὐτῆν ἀν ἀλλὰ ἐστ' ἀν μὴ γὰρ ἐπιστολὴν
ἀγαθοῦ . Χρῶ σε : ἀουνίου κε:

Δικ ὑπόλοιπον ἡνίκ' ἀμὴν ἀπρόσκοπον ἀφίκοιμ
ἀλλ' ἀμφὶ τῶν ἄλλων ἐπιστολῶν
καὶ ὅτι τῶν ἀρρώστων
+ ἐ λεγόμενον δεῦρο εἶναι.

47

To-morrow will terminate my engagement with you, but I earnestly hope your Excellency will not be angry, if I remain a little longer (of course my appointments ceasing) under your kind roof, as I have so much to settle & arrange, for it is not only leaving the Embassy, but a separation from England as well – I have therefore to leave my poor dear sister well cared for, & I find it necessary, if I can, to change the home she has had for ten years

XIII

153a

1 Bryanston Square
29 June 1880

To His Exc. Musurus Pacha,

Dear Ambassador,

The time your Excellency fixed for my separation from your dear daughter & family having unhappily arrived I cannot quit a roof which has kindly sheltered me for so many years without addressing you a few lines, to express the heartfelt

regret I feel at your having found it necessary to part with me in so unforeseen a manner -

I also take this opportunity of thanking you most gratefully & sincerely for all your kindness to me in the past, & I shall ever remember with true affection my residence with your dear daughters whom I have loved & cared for so long -

Be assured it causes me the greatest grief to leave my home in your family, & I have scarcely recovered the blow it gave me when your dear Helen told me in the spring of your Excellency's determination - especially as I was still suffering from the the effects of my unfortunate accident in which your Excellency unhappily could but too truly sympathize -

rendered to his Country
by your Excellency,
which must have
been an intense
satisfaction to you.
I must not trespass
longer on your Excellency's
precious moments,
but with every expression
of gratitude, regard,
& respect,

Remain always
Most faithfully &
devotedly
Elizabeth Speir

at Norwood.
If however your Excellency
should have any objection
to my receiving your
kind hospitality 3 or 4
weeks longer, I trust
you will tell me,
& I will inform your
dear niece Minnie, who
is now at Baden.
She has kindly offered
to take an apartment
for me close to her,
their house being too
small for their

present numerous family, which will be again increased next month. She thought perhaps you would have liked me to remain till your Excellency's return, but I have informed her my appointments cease now. Should her father-in-law's life be spared, they will pass the winter in Paris with him, & would take me also. It seems his health is daily improving.

I cannot close my letter without expressing my great pleasure at hearing of your Excellency's safe arrival & welfare at Constantinople, & also of the very gratifying reception given by His Imperial Majesty the Sultan, which shows he knows how to appreciate the long & faithful services

2ndly

To get the Convention (which has been promised) signed giving them power to extend the railway. Of course you know that I would not dream of accepting their offer, nor do anything in the matter until I had obtained your sanction, as I know you do not like meddling in commercial matters, and that perhaps you would not like your son in law to be mixed up in anything of this sort.

If therefore you would tell your secretary to let

1, Bryanston Square, W.

Tuesday June 29 1880.

My dearest Father in law,

I hear from Etienne that you have kindly obtained a decoration for me; I cannot find words to express my gratitude, and shall ever attach a double value to it since I owe it entirely to you.

I am delighted to hear that the Sultan esteems you

so much and that you are returning, as I hear from all quarters that your return is eagerly desired.

I now wish to ask your advice as to an offer that has been made to me.

As you know the Sultan has granted a Firman to some people here (connected with Hansen) to work a railway from Setutari to Ismid.

They came today and offered to pay my expenses to Constantinople and back, besides a handsome bonus and a directorship of £300. per an if I would go & and succeed in obtaining the signature of the Porte to the "Articles of Association" (which are a necessity in the formation of a Limited Liability Company here, and bind the Directors to-wards the shareholders) without which they cannot form a Company here, and consequently would be forced to abandon the undertaking as it could not be worked in Constantinople.

Several English Companies have already railways from Smyrna etc.

perfectly straight forward and has been approved by the Sultan otherwise I would not have mentioned it to you, and I need not tell you that Smilzia would be very glad should it succeed, and of course I know that without your help my journey would be fruitless.

1, Bryanston Square, W.

me have one word by telegraph as to my coming or remaining it would add one more to the many favors for which I am indebted to your goodness and kindness.

All are well here and are receiving invitations every day to parties - they are quite knocked up.

I believe Etienne is writing to you by this post so doubtless will give you all the news. Paul's affair still drags.

They all kiss you most affectionately and hope to see you back very shortly.

With fondest love and many many thanks for all your kindness

Believe me
My dear Father-in-law
affectionately yours
Warner.

Helen and Smitzu ask me to add that they miss you very much and long for your return.

Of course this business is

XIII

155a

Hotel D'Angleterre
Pera

20 - 6 - '80

Excellency

I wrote on the 18th inst to ask when your Excellency could make it convenient to give me an interview as I desired to communicate

to you as early as your Excellency will permit me to do so

I am
My dear
Alex Macdonald

to you the important object
of my mission here.
Subsequently a messenger
called here to ascertain
correctly my signature
of which there was some
doubt.
Not having received
a reply to my note
and fearing that the
pressure of your Excellency's
engagements may have
caused it to be overlooked
I now venture to recall
your attention to it and
to say that I am
exceedingly anxious

XIII

Sublime Porte. (Copie) Le 1er Juillet 1880.

156

Ministère des Affaires Etrangères.

N. 9e. 58, 692
N. 5e. 80.

Circulaire
Reçus du mois de Janvier.
annexes.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Vous trouverez sous ce pli, les récépissés que vous avez envoyés à mon Département pour les appointements du mois de Janvier dernier.

Ces reçus n'étant pas dressés dans les termes voulus, je vous prie de vouloir

Et Musurus bey,
Chargé d'Affaires de Turquie
Londres.

bien en faire rédiger et m'envoyer de nouveaux formulés comme d'usage en piastres.

Recevez &c &c

(signé) Abédine

Londres, le 3 Juillet 1880

Mon très cher père,

Je vous écris à la hâte pour vous remercier de tout coeur de la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 22 du mois dernier, ainsi que de la précédente datée du 18.

Nous avons tous ici lu avec autant de plaisir que d'intérêt les détails que

Auguste Maître et l'intérêt que votre tendresse paternelle vous fait prendre à mon avenir m'encouragent à vous dire, mon très cher père, ce que, après mûre réflexion, je désirerais obtenir de la faveur Impériale comme avancement. Je vous avouerai donc que, si j'avais à choisir entre un poste à Constantinople et une Mission diplomatique, je n'hésiterais certainement pas à préférer une Mission,

vous avez bien voulu me
donner sur l'accueil gra=
cieux que vous a fait Sa
Majesté Impériale. Warner,
qui est de retour à l'Am=
bassade depuis quelques jours
après avoir passé un mois
à Aldershot avec son régi=
ment de la Milice, a appris
avec grande joie que vous
lui avez obtenu l'"Osmanié"
de troisième classe; et, quant
à moi, je suis on ne peut
plus heureux de savoir que,
sur la demande que vous
Lui avez faite et dont je
ne sais vraiment, mon cher
père, comment vous exprimer
toute ma reconnaissance,
Sa Majesté Impériale vous
a donné l'assurance qu'Elle
ne nommera à un poste
important à Constantinople,
ou bien à celui de Ministre
Plénipotentiaire dans une
Mission à l'étranger. Cette
gracieuse promesse de Notre

rester ici dans l'espoir de prendre la gestion de cette Ambassade lors de votre départ, et dans ce cas il vous serait peut-être facile d'obtenir qu'on me conférât dès à-présent le titre de Ministre Plénipotentiaire, comme cela est le cas pour le premier Secrétaire de l'Ambassade de France à Londres, avec, si c'est possible, une augmentation raisonnable d'appointements. Mais si, comme je pour plusieurs raisons et, entre autres, parce que le poste auquel on me nommerait à Constantinople ne serait, plus que probablement, ni aussi important, ni aussi indépendant, ni aussi stable, ni enfin aussi bien et aussi régulièrement rétribué que celui de Chef de Mission à l'étranger. Au surplus, la longue expérience que j'ai acquise à l'Ambassade de Londres me rend certai-

nement plus à même de servir utilement le Gouvernement Impérial à la tête d'une Mission diplomatique, tandis que ma connaissance trop imparfaite de la langue turque, que je pourrais d'ailleurs étudier presque aussi bien à l'étranger, me donne lieu de craindre que je ne fasse relativement triste figure dans un emploi à Constantinople. Pour toutes ces raisons, je ne puis que répéter que je préférerais de beaucoup être nommé Ministre Plénipotentiaire quelque part, et j'aime à espérer, mon cher père, que vous apprécierez et partagerez ma manière de voir. Sans doute que si, comme vous en parliez dernièrement, vous aviez toujours l'intention de vous retirer définitivement de l'Ambassade de Londres l'année prochaine, il vaudrait mieux pour moi de continuer à

avec moi aucune des questions politiques résultant du Congrès de Berlin. Il reçoit toutes les communications que je lui fais de la part du Gouvernement Impérial sans presque jamais me dire ce qu'il en pense et en se contentant de me répondre que Monsieur Goschen ayant été spécialement chargé de traiter au nom de l'Angleterre avec la Sublime Porte les questions dont il s'agit,

l'espère et le désire sincèrement de tout mon cœur, telle n'est plus votre intention, maintenant surtout que Sa Majesté a eu la gracieuseté de vous assurer qu'Elle réglera la question de vos appointements d'une manière satisfaisante, il est évident que le mieux pour moi serait d'être nommé Chef de Mission diplomatique; mais pour que la chose se fasse pour sûr, je crois devoir vous prier instamment, mon

cher père, de faire en sorte que la promesse que Sa Majesté Impériale s'est plu à vous donner à cet égard et qu'Elle a bien voulu vous réitérer, se réalise avant votre départ de Constantinople.

Je suis heureuse de savoir que Sa Majesté se propose de vous donner au moment de votre départ une nouvelle marque de distinction. S'agit-il de l'"Osmanié" en brillants, d'une autre décoration, ou bien du titre de Prince comme le suppose et le désire Paul.

Je suis trop occupé, mon très cher père, pour entreprendre de vous entretenir longuement aujourd'hui des affaires politiques, d'autant plus que vous êtes parfaitement au courant de tout. Ainsi que vous avez dû le comprendre par mon dernier télégramme, Lord Granville persiste à ne traiter

Britannique. Je doute, du reste, que les intentions de ce cabinet soient parfaitement arrêtées. Tout ce qu'on peut affirmer, pour le moment, c'est que ce à quoi il tient avant tout est d'agir de concert avec les autres Puissances, et que les sympathies bien connues de M. Gladstone pour les Hellènes et les Monténégrens ne peuvent manquer de se manifester dans la politique du cabinet dont il est le chef.

Vous trouverez, ci-joints, vos reçus pour le mois de Juin. J'ai fait payer chez M.rs Glyn le montant de

il préfère ne pas en faire l'objet de ses entretiens avec moi, afin de ne pas intervenir ainsi indirectement dans les négociations pour lesquelles Monsieur Goschen a un mandat spécial. J'ai cru devoir faire observer à Lord Granville que je craignais que son silence à mon égard ne fût interprété à Constantinople d'une façon qui me portât préjudice; et la Seigneurie m'a assuré qu'elle écrirait

à Monsieur Goschen pour expliquer que s'il se montrait si réservé dans ses entretiens avec moi, c'était uniquement pour la raison qu'il m'avait donnée et nullement pour des motifs personnels à moi ou parce que je n'étais que Chargé d'Affaires. J'ai remercié Lord Granville; mais il n'en est pas moins vrai que par suite de ce mutisme persistant de Sa Seigneurie, il m'est très difficile pour ne pas dire impossible de tenir le Gouvernement Impérial au courant des vues et des dispositions du Cabinet Britannique. Mais les comptes-rendus fidèles que j'ai toujours soin d'envoyer au Ministère Impérial de mes entretiens avec Lord Granville et de ce qui se passe au Parlement doivent suffire amplement, je pense, à donner une juste idée des dispositions du Cabinet

celui que vous m'aviez envoyé pour vos appointements du mois de Mai. Mais je dois ajouter ici que la Banque Ottomane m'a renvoyé le reçu relatif au loyer de l'Ambassade pour le mois de Mai, en déclarant qu'elle n'avait pas d'instructions l'autorisant à payer ce loyer.

J'espère recevoir bientôt les instructions que j'avais prié notre cher Paul de vous demander au-sujet des états de comptabilité de l'Ambassade Impériale que le Dé-

partement des Affaires Etrangères m'a invité à lui transmettre régulièrement à la fin de chaque mois, ainsi que sur le payement de l'abonnement du journal "le Byzantis" et sur la réponse à donner à la lettre de Mr. de Caila, notre Consul à Port-Louis (Ile Maurice).

J'aime à croire que votre santé est bonne et je suis heureux de dire que nous nous portons bien.

Comptant sur le bonheur de vous revoir bientôt, je vous embrasse, mon très cher père, de toutes les forces de mon coeur et vous baise respectueusement la main.

Et Russeres

P. S. Paul vous baise avec tendresse et respect la main et compte vous écrire bientôt.

XIII

158a

Constantinople, le 6 Juillet 1880

Mon Cher Etienne,

S. M. Impl. notre Auguste Maître vient de me donner ~~m'a ordonné~~ de vive voix l'ordre de vous écrire pour vous charger de la part ~~m'ordonnant~~ ~~de vous complimenter~~ d'exprimer les sentiments d'affection et de haute estime ~~affectueux~~ au Prince Lobanoff dont il ~~se rappelle avec plaisir~~ conserve le plus agréable souvenir et dont il ne cesse d'apprécier la conduite pleine de droiture et d'honneur pendant sa dernière mission à Constantinople. ~~En vous acquittant de ces de S. M. auprès de Son Excellence~~ En faisant part de ce qui précède ~~au Prince Lobanof~~ à l'Ambassadeur de Russie, vous lui direz que, lorsque ~~quand~~ Sa Majesté m'a ~~me~~ ordonné de vous transmettre ~~chargé de~~ ce message, je n'ai pas manqué, de m'acquitter, ~~de mon côté~~, de m'acquitter auprès d'Elle de celui dont Son Excellence m'avait chargé ~~auprès de~~ pour notre ~~Auguste~~ gracieux Souverain le jour même de mon départ de Londres.

~~Jour de mon départ de Londres~~

Votre tr. affectionné père

P.S. Je me réserve de vous écrire ~~prochainement~~ pour vous expliquer dans quel sens j'ai dit à Lord Granville, pendant qu'il était ~~en~~ dans l'opposition, que, si le parti libéral était resté au pouvoir, la Turquie aurait échappé à la guerre de la Russie.

Constantinople, le 6 Juillet 1888

Mon Cher Etienne,

Je viens de recevoir la lettre de ~~Monsieur~~ votre cher ~~ex~~ Warner du 29 ~~du~~ Juin. Je vous prie de lui dire ~~que ~~ne~~ je ne puis pas ~~ne~~~~ qu'il ne m'est pas permis d'intervenir dans des ~~affa~~ entreprises de spéculation, et que, surtout pendant ~~mon séjour~~ ma présente visite à Constantinople, je ne pourrai être d'aucune utilité dans l'affaire du chemin de fer de Sectari à Smyrne. Je crois donc qu'il ne doit pas ~~venir~~ à Constantinople, chargé ~~d'un~~ d'une mission de la part des propriétaires de l'affaire en question, d'autant plus que j'ai déjà parlé ~~lettre~~ en sa faveur à Sa Majesté Impériale, et que j'espère obtenir quelque chose de mieux pour lui. Cependant il fera bien d'obtenir s'il est possible ~~le porte~~ de ~~directeur ou membre~~ membre de la direction de la Compagnie, à laquelle il serait, comme tel, d'une grande utilité.

#

Votre tré affectionné père

Je vous prie de me répondre au sujet du message dont vous êtes chargés par la lettre ci-jointe auprès du Prince Lobanoff

N° 3.

Londres le 9 Juillet 1880.

Séjan Post.

Sir Henry Wolff a demandé hier soir à la Chambre des Communes s'il y avait eu quelques communications entre le Gouv.t Brit.que et les autres Gouv.ts sur l'emploi de mesures coercitives envers la Turquie en cas que cette Puissance refusât d'accepter les recommandations de la Conférence de Berlin, si ces communications pouvaient être soumises au Parlement; et si, avant de prendre aucun engagement, dans le cas où les mesures en question seraient jugées nécessaires, le Gouv.t de la Reine en donnerait dument avis au Parlement et le convoquerait à l'effet de considérer ces mesures si elles étaient adoptées durant les vacances.

M. Gladstone a dit en réponse que, sauf dans certains cas exceptionnels, il n'était pas d'usage de faire des déclarations relativement à des événements futurs et contingents ni de prendre des engagements par rapport à de tels événements, ni de déterminer par avance de concert avec des Puissances étrangères quelle ligne de conduite serait suivie à cet égard; que par conséquent tout ce qu'il pouvait dire c'était que la politique du Cabinet continuait à être de poursuivre de son mieux l'exécution fidèle du Traité de Berlin et d'arriver à ce but de concert avec les Puissances unies de l'Europe; qu'en ce qui concernait la plus graves des questions actuellement pendantes les Puissances de l'Europe représentées à la Conférence de Berlin étaient arrivées à une conclusion unanime; que toutefois cette conclusion n'avait pas encore été formellement présenté à la S. Porte; que généralement quand il y avait un union réel entre les puissances de l'Europe la S. Porte déférait sagement à leur jugement et adoptait leurs conclusions; qu'il ne lui paraissait pas juste ni respectueux envers la S. Porte d'anticiper le contraire en supposant qu'en présence de la conclusion à laquelle les Puissances étaient arrivées unanimement la S. Porte serait disposée à y résister.

M. Gladstone a ajouté que, pour ce qui était de donner des informations au Parlement et d'obtenir sa sanction, c'était là des questions qui n'admettaient pas de réponse précise et que le Gouv.t se laisserait guider par les meilleurs

précédents et par une stricte observation de la bonne foi publique et des égards dûs au jugement bien réfléchi de l'Europe.
à la Chambre des Lords hier soir Ld Granville a donné de son côté une réponse à peu près semblable à une question de Ld Dunraven sur le même sujet.

Séjan Post.

No 4

Londres, le 10 Juillet 1880

Répondant à une interpellation de Sir Henry Wolff qui a demandé "si le Gouvt pouvait faire quelque déclaration " relativement aux négociations qui se poursuivent actuellement " à Constantinople, à la politique du Gouvt de la Reine dans " l'Europe Orientale et aux mesures à prendre pour la protection " des intérêts Britanniques," M. Gladstone a dit hier soir à la Chambre des Communes qu'ainsi qu'il l'avait mentionné la veille, le document destiné à être porté à la connaissance de la S. Porte par les Puissances unies de l'Europe avait été préparé mais n'avait pas encore été communiqué, que dès lors il ne pouvait donner dès à présent une réponse précise; et que tout ce qu'il pouvait dire c'était que, comptant sur la confiance et l'approbation de la Chambre, le Gouvt saisirait toutes les occasions possibles pour faire des communications au Parlement aussitôt que les intérêts publics le permettraient, qu'il ferait une telle communication au plus tôt soit par une déclaration à la Chambre, soit par la présentation de documents et qu'il était surtout " désireux d'éviter de surprendre ou d'effrayer le pays en " révélant une action isolée en dehors du concert de " l'Europe dans cette grave question."

No 5.

Londres le 16 Juillet 1880.

Séjan Post.

Reçu télégramme du 12.

J'en ai entretenu Ld Granville hier et, dans une

entrevue que j'ai eue avec lui aujourd'hui, il m'a donné sa réponse au télégramme précité de V. E. en me disant que les travaux de la Commission de délimitation de la frontière turco-monténégrine avaient été suspendus au mois de mai dernier sur la demande du Monténégro et du commun accord de tous les délégués jusqu'à l'aplanissement des difficultés relatives à la prise de possession des territoires à céder à cette Principauté et qu'il était dès lors d'avis qu'il valait mieux attendre que les difficultés en question eussent reçu une solution satisfaisante avant que la Commission susmentionnée reprît ses travaux.

XIII

Séjan

N° 6

Londres, le 16 Juillet 1880

Séjan Port. Reçu télégramme N° Cp. 79.

Je l'ai communiqué hier à Lª Granville et dans une entrevue que je viens d'avoir avec lui cette après midi il m'a dit, tout en me remerciant de ma communication que ses propres informations ne s'accordaient pas avec celles fournies à la S. Porte par le Gouverneur général de Scutari d'Albanie, attendu que d'après un télégramme du Consul d'Angleterre dans cette dernière ville les Albanais auraient attaqué les premiers les avant-postes Monténégrins sur toute la ligne, et qu'ils auraient surpris à l'improviste du côté de Gulubovace un de ces avant-postes en infligeant aux Monténégrins une perte de dix hommes.

J'ai objecté à Sa Seigneurie que ces informations du Consul d'Angleterre à Scutari provenaient probablement de source Monténégrine et qu'un examen sur la carte de la position des localités mentionnées dans le télégramme du Gouverneur général de Scutari ainsi que dans celui du Consul Britque dans cette ville me confirmait dans la conviction que nos renseignements étaient parfaitement exacts. S. S. m'a répondu qu'il lui était impossible de se prononcer dès à présent entre deux versions si contradictoires, mais qu'Elle pouvait me dire en confidence que M. Göschen lui avait télégraphié qu'on ne paraissait pas être très sûr même à la S. Porte de l'exactitude des informations communiquées par nos autorités à Scutari.

Séjan

En attendant je n'ai pas manqué de faire publier ce matin dans tous les journaux de Londres par l'entremise de l'agence Reuter un extrait du télégramme précité de V. E.

N° 7 Londres le 16 Juillet 1880.

Séjan Pot. Reçu télégramme N° Sp. 82.

A l'occasion de l'entrevue que j'ai eue cette après-midi avec Ld Granville j'ai entretenu S.S. du contenu du télégramme précité et lui en ai remis sur sa demande une copie, en m'attachant à lui faire apprécier le caractère éminemment conciliant de la proposition contenue dans la Note de V. E. aux Représentants des six Puissances (concernant la question monténégrine) et en exprimant le ferme espoir que le Cabinet Brit^que trouvera cette proposition parfaitement juste et acceptable et s'empressera d'y donner son adhésion.

Après m'avoir écouté attentivement S.S. m'a répondu qu'Elle regrettait de ne pouvoir me donner l'assurance que cette nouvelle proposition de la S. Porte serait considérée comme satisfaisante par le Cabinet Brit^que, et que pour la raison qu'Elle m'avait déjà expliqué précédemment elle laisserait encore à M. Göschen le soin de faire connaître à V. E. l'opinion du Gouv^t Brit^que à ce sujet.

N° 8. Londres le 16 Juillet 1880.

Chiffre Confidentiel.

Confidentielle. J'ai profité d'une entrevue que j'ai eue hier avec Ld Granville pour lui demander de mon propre chef et à titre d'information personnelle s'il y avait quelque chose de vrai dans la nouvelle publiée par plusieurs journaux et d'après laquelle l'Angleterre aurait l'intention d'envoyer des bâtiments de guerre du côté du Monténégro dans le cas où la question du territoire à céder à cette Principauté ne serait pas réglée d'une manière satisfaisante avant l'expiration d'un délai fixé.

S.S. m'a répondu qu'Elle ne pouvait ni confirmer ni démentir absolument cette nouvelle, en ajoutant d'une façon significative que si l'Angleterre envoyait des bâtiments ceux-ci ne seraient pas seuls et qu'il y aurait aussi avec eux des bâtiments de plusieurs autres Puissances.

J'ai compris par la manière de répondre de Ld Granville qu'il y avait un fond de vérité dans la nouvelle dont il s'agit et que je tiens aussi, d'ailleurs, d'assez bonne source

N° 9. Londres, le 17 Juillet 1880

Séjan Post. Répondant à un membre du Parlement qui a demandé ce qu'il fallait croire des diverses nouvelles publiées par les journaux sur le récent conflit entre les albanais et les monténégrins, Sir Charles Dilke a dit hier soir à la Chambre des Communs, que, d'après les informations parvenues au Gouvt, la nouvelle communiquée par la S. Porte ne semblait pas conforme à la vérité, mais qu'il esperait avoir des renseignements plus positifs à ce sujet dans deux ou trois jours.

N° 10.

Londres, le 19 juillet 1880.

Chiffre Confidentiel.

Très urgent et très confidentiel. — Je m'empresse de transmettre ci-après à V.E. pour être placé sous les yeux de S. M. I. N. A. Maître un message en français que S. M la Reine adresse à S. M. I. et que Lᵈ Granville vient de m'envoyer ce soir en me priant de le faire parvenir à sa haute destination par un télégramme chiffré:

" "La Reine au Sultan"

"Le vif intérêt que je porte à votre pays, qui a été si longtemps
"l'allié de l'Angleterre, et les preuves de bienveillance personnelle
"que vous m'avez données, et qui sont bien réciproques,
"m'engagent à vous exprimer le ferme espoir que Votre
"Majesté se rendra, même au prix de quelques sacrifices,
"aux voeux unanimes de l'Europe, à l'égard de l'accomplissement
"complet des conditions du Traité de Berlin."

N° 11. Londres, le 20 Juillet 1880

Séjan Post. Sir Charles Dilke a dit hier soir à la Chambre des Communes, en réponse à une nouvelle question sur le récent conflit entre albanais et monténégrins, que les informations reçues par le Gouvt de la Reine montraient clairement qu'au lieu que les monténégrins eussent attaqué les albanais c'étaient au contraire ces derniers qui avaient dirigé une attaque préméditée contre les monténégrins.

8 Wilson Road
Denmark Hill S.E.
8th July 1880

My Lord

I have the honour of enclosing along with this a proof sheet of the first publication of the "Anglo-Turkish Literary & Political Association" and hope it will meet with your Excellency's distinguished approval. My literary friends think very highly of it, and have no doubt of its obtaining a large circulation. I have said the best word I could for the Turk, (see last paragraph of Invasions of India,) & we have two other works in progress, one already in the press.

As I have already informed your Excellency we are dependent upon Mr Nordenfelt for the funds necessary for the production of those works. He has already advanced over two hundred pounds and is ready to give much more, enough indeed to keep us at work in the cause of Turkey for a year to come. I hope therefore that your Excellency will

be

be able to procure for him the order of Commander of the Medjidie. We the friends of Turkey have much to contend with just now, and hope His Majesty the Sultan will appreciate our labours by rewarding our friend.

We are writing almost daily in the newspapers in favour of the Ottomans, but labour under this difficulty at present - we do not see what Gladstone is driving at. I may however tell you that his government is rapidly becoming unpopular.

I have the honour to be

Your Excellency's

Most Obedient Servant

John Mill

His Excellency

Mesurus Pash

Ambassador Ext. Min. Plen &c &c &c &c

XIII

161

9 Juillet 1880

Excellence,

Ayant appris que la Légation de Rome deviendra une Ambassade et que par conséquent on enverrait un Attaché Militaire à l'Ambassade de Rome, je prie Votre Excellence de vouloir bien me recommander auprès d'Abédin Pacha et du Ministre de la Guerre.

Son Excellence Veuillez agréer,

Monsieur Pacha,

L. A. X.

Excellence, les sentiments
de reconnaissance de
Votre tout dévoué
serviteur.

Abdul Rahman.

XIII

162a

Bucarest ce 12/24 Juillet 1880 —

Monsieur l'ambassadeur et cher beau père

Des affaires fort sérieuses d'intérêt ont exigé ma présence prolongée en Roumanie! Enfin après bien des tribulations j'ai pu en finir et je pars demain pour aller retrouver ma chère femme et mes chers enfants. — —
Fatiguée de m'attendre notre chère Hallon a quitté Paris avec tout son monde et la voilà depuis le 12 Juillet installée à Aufhian où je vais la rejoindre. — Ai-je besoin de vous parler du bonheur que j'éprouve, à la pensée seule, de me trouver dans trois jours auprès de tout ce que j'aime? — Vous connaissez assez mes sentiments pour me comprendre et pour m'excuser de ce que vous sachant encore à Constantinople je ne prends pas le chemin des écoliers pour rentrer au bercail. Croyez bien, cher beau père, que c'eut été une fête pour moi que de me rencontrer avec vous à Constantinople, et que si mon voyage ici ne s'était pas prolongé indéfiniment j'eusse eu grand plaisir de profiter de votre séjour en Turquie ~~[illegible]~~ car j'eusse été fier de pouvoir m'y faire présenter à Sa Majesté l'Empereur des Ottomans ainsi qu'au corps diplomatique par un personnage aussi éminent et aussi distingué que mon cher beau père. —
Comment mieux vous convaincre du regret profond que j'ai de ne pas vous venir, qu'en vous entretenant d'une affaire qui m'intéresse personnellement et qui exigerait ma présence à Constantinople?..
Heureusement vous y êtes, mon cher beau père, et mes intérêts étant aujourd'hui ceux de votre fille, nul doute que vous voudrez bien nous protéger. —
Le Vagif du terrain donné par le Sultan Abdul Medjid à mon père: —
Nous voudrions trouver un moyen pratique de rentrer en possession de ce terrain. — Nous avons essayé à diverses reprises mais nous en avons toujours été pour nos peines et pour notre argent. — —
Aujourd'hui, Monsieur Tabavary Effendi, interprète, ff. crais, à la Légation Ottomane à Bucarest, s'est offert de faire en notre nom

toutes les démarches nécessaires et a été même jusqu'à s'engager à nous faire entrer en possession du terrain. — Il m'a présenté à cet effet une note assez forte des dépenses à effectuer. — Si nous étions sûrs de la réussite nous serions prêts à de grands sacrifices. Un proverbe Roumain dit : que celui qui s'est brûlé avec le potage souffle même dans le yaourt. — J'ai cru donc prudent de consulter Soleiman Bey qui tout en me faisant des éloges de Sabavary Effendi m'a conseillé avant tout de l'adresser à Votre Excellence. —

Je vous prie donc, mon cher beau père, de vouloir bien vous intéresser à cette affaire et recevant Sabavary Effendi de vouloir bien l'interroger longuement ~~[illegible]~~ afin de pouvoir m'aider de vos conseils et m'exprimer votre manière de voir. —

Je crains bien, cher beau père, que le Sultan ne vous retienne encore longtemps car il doit faire grand cas de Votre Excellence et il doit avoir grand besoin de vous consulter... Et nous qui comptions sur Votre chère visite à Amphian!...

Vous nous dédommagerez, si vous êtes encore à Constantinople, en automne, voulez vous nous permettre, à Mallan et à moi de venir vous y surprendre? —

Je compte sur une bonne lettre de vous, à Amphian, et je vous prie de me croire, mon cher beau père, votre gendre bien affectionnement dévoué

Bassarabad Brancovan

P.S. Votre Excellence trouvera ci inclus une lettre du Baron de Ronaff, inspecteur général des chemins de fer Roumains — à Votre passage par ici, il s'est toujours mis en frais pour vous recevoir avec tous les honneurs qui vous sont dus. — Si vous pouvez prendre sa lettre en considération et lui être utile je vous en serai fort obligé. —

Londres, le 13 Juillet 1880
Ambassade Imp.le Ottomane

Mon très cher père,

Je m'empresse de vous remercier des deux lettres que vous m'avez adressées le 6 de ce mois et que j'ai reçues hier. Je regrette seulement d'être si occupé aujourd'hui qu'il m'est impossible de vous écrire longuement et de ma propre

malheureusement il craignait que cela ne lui fût pas facile pour le moment. Il s'est mis alors à m'entretenir de nos affaires en cherchant à me démontrer combien il importait pour nous que les questions du Monténégro et de la frontière Turco-hellénique fussent réglées le plus promptement

main.

Je viens d'avoir une entrevue avec le Prince Lobanoff et de m'acquitter auprès de lui du message dont vous m'aviez chargé de la part de Sa Majesté Impériale Votre Auguste Maître. L'Ambassadeur de Russie qui s'en est montré très touché m'a prié de faire parvenir à Sa Majesté Impériale l'expression de sa profonde reconnaissance pour les sentiments si bienveillants de Votre Gracieux Souverain à son égard, et il a ajouté qu'il désirait vivement pouvoir être utile à Sa Majesté, mais que

et il aurait avec lui toute la nation musulmane dont il est le chef spirituel aussi bien que le Souverain et qui n'hésiterait certes pas à verser son sang puisqu'elle lutterait ainsi pour sa propre existence.

Je vous transmets, ci-joint, copie d'une dé-

ment possible, cette dernière conformément à la décision de la Conférence de Berlin.

J'ai eu alors une longue discussion avec lui à ce sujet, dans le cours de laquelle il m'a dit que, si nous refusions d'adhérer à la décision de la Conférence, il en résulterait pour sûr

de très graves dangers auxquels Sa Majesté Impériale serait personnellement le plus exposée, et il est allé jusqu'à me rappeler le précédent de la déposition d'Ismaïl Pacha d'Egypte.

Je n'ai pas manqué de lui dire que je ne craignais rien de ce côté-là, car il me paraissait évident que si le Sultan refusait de céder à la Grèce sur une simple intimation de l'Europe chrétienne des provinces entières et des villes musulmanes grandes et importantes telles que Larisse il ne pourrait être tenu seul responsable

sins en question.

Ne pourriez-vous pas, maintenant que vous êtes à Constantinople, rappeler cette petite affaire à Son Excellence Munir Bey et le prier de me mettre à même de régler le compte de Mr Jarrett?

Je dois vous quitter ici en toute hâte pour pêche que je viens de recevoir du Ministère des Affaires Etrangères sous la date du 1er de ce mois et à laquelle se trouve annexée en original la lettre que vous aviez adressée au Directeur de la Banque de Constantinople à Londres pour accuser

réception de £ 495. 6. 5,
que vous avait envoyé
cette Banque pour les
appointements du mois
de Janvier dernier.

Je vous prie de vouloir
bien me donner vos instru-
tions à ce sujet.

Mr. Jarrett continue
à m' importuner pour le
payement de son compte
s'élevant à £ 4. 15. ".
et relatif aux dessins
de certains ordres de
Chevalerie Anglaise que
je lui avais fait faire
sur la demande de Son
Excellence Manir Bey,
Grand Maître des Céré-
monies, de qui j'ai réclamé
dans le temps ce montant
en lui envoyant les des-

4)

163 3

courir au Foreign Office
Je n'ai plus que le temps
de vous baiser respectueuse-
ment la main en vous
embrassant de tout mon
coeur

Votre très affectionné fils

Ch. Reumont

Paul vous baise respectueuse
ment la main et me charge
pour vous de mille tendresses.

Constantinople, le 13 Juillet 1880

Mon cher Étienne,

J'ai reçu votre lettre du 3 de ce mois, et je suis heureux d'apprendre que vous vous portez tous bien.

Ainsi que vous l'ai écrit par ma lettre du 22 du mois dernier, le Sultan m'a donné l'assurance qu'il vous nommera bientôt Envoyé et Ministre Plénipotentiaire à une de nos missions à l'étranger; mais qui sait ce que deviendra l'Empire à la suite de l'attitude bien cruelle que les Puissances viennent de prendre à son égard à propos de la rectification de la frontière hellénique; Elles lui demandent des impossibilités; elles ne tiennent compte ni de la position du Sultan vis-à-vis des Ottomans et de son prestige et de ses droits de souveraineté de ses peuples mutulmans, ni de l'état d'impuissance et d'épuisement de son gouvernement et de ses finances, ni des principes du droit et de la justice, ni même des termes du Traité de Berlin et des explications consignées dans les Protocoles; elles semblent rivaliser de générosité envers la Grèce, aux dépens, bien entendu, d'autrui

dont elles ont jadis garanti l'intégrité ; elles se sont engagées dans une voie périlleuse, de gaîté de cœur légèrement et avec insigne de rouvrir fatalement la question et cela pour obtenir la cession de Janina et de Larisse à la Grèce d'Orient. Tous les avertissements donnés à temps n'ont servi à rien. Comme je vous l'ai dit, la Sublime Porte est toute disposée à faire à la Grèce de grandes cessions territoriales ; mais, voyant les choses de bien près, j'ai acquis malheureusement la conviction qu'il lui est absolument impossible d'acquiescer intégralement aux résolutions de la Conférence de Berlin.

Je viens de recevoir une lettre de Miss Grée. Je vous prie de lui exprimer vos sentiments de sympathie, et de lui dire que je regrette de n'être pas en position de lui continuer ses appointements, mais que je consens avec plaisir à sa demande de continuer à rester avec nous pour trois ou quatre mois sans traitement.

Je vous renvoie ci-joints mes reçus.

Je vous écris à la hâte.

Votre très affectionné père

608
480

XIII

165a

Londres, le 15 Juillet 1880
1 Bryanston Square

Mon très cher père,

Comme c'est aujourd'hui jour du courrier, je n'ai que le temps de vous écrire quelques lignes à la hâte pour vous annoncer une importante nouvelle : la Cour d'Appel statuera demain sur l'exception d'incompétence des tribunaux français pour juger la validité du mariage contracté par moi en Angleterre.

de délais.

Pour ce qui est de la validité canonique de mon mariage, les nouvelles sont très satisfaisantes. Je tiens d'une source digne de foi que le Cardinal Archevêque de Paris vient d'envoyer à Rome le résultat de l'enquête qu'il a été

Nous avions espéré jusqu'au dernier moment que l'affaire ne viendrait qu'en Décembre prochain, attendu qu'il y a eu déjà deux séances solennelles dans le courant de cette année et que suivant un usage traditionnel il n'y a jamais qu'une séance solennelle par an.

Toujours est-il que nous venons de recevoir signification et que Mr. Rouleier a dû se rendre d'urgence à Paris.

Il est à craindre que la Cour, après avoir rejeté notre exception d'incompétence ne statue "hic et nunc" sur le fond. Quoi qu'il en soit, nous sommes décidés à faire défaut, et nous pourrons obtenir 12 à 14 mois

vous comprendrez aisément, très cher père, le senti=ment de lassitude et de profond dégoût que j'éprouve en ce moment.

Aussi, j'attends avec la plus vive impatience la décision de Rome qui, je l'espère, mettra un terme à mes longues épreuves.

chargé de faire faire, et qu'il a exprimé l'opinion que le mariage est valide.

Le Cardinal Manning, qui sera dans quelques jours de retour à Londres, est chargé de me questionner au sujet de certains détails qui lui avaient échappé lors de la première enquête.

Ce supplément d'enquête

aura forcément pour effet de retarder de quelques jours la décision de la Cour de Rome, décision qui, à ce qu'on m'assure, me sera favorable.

Je prie Dieu qu'il en soit ainsi, car je commence à être fatigué de tous les tracas que cette malheureuse affaire m'a occasionnés.

Les quelques loisirs que me laissent mes occupations officielles sont entièrement absorbés par les soins de mon procès : correspondance avec les hommes de loi, visites à l'Archevêché, courses de toutes sortes. Si vous ajoutez à cela l'absence de distractions, une vie casanière et pour ainsi dire monacale,

que je lui remettrais dans 3 semaines.

En agissant de la sorte, très cher père, ai-je trop augeré de vos sentiments d'affectueuse sollicitude? Les preuves éclatantes que vous m'en avez déjà données ne me permettent pas de le croire. Il me

En terminant, permettez-moi, très cher père, de faire un dernier et fervent appel à votre bonté pour moi.

Mr. Roncier, à la veille de quitter Londres, m'a demandé une somme de £50, pour couvrir ses frais de séjour à Paris, plus une somme de £25 pour

le mettre à même de se concilier les sympathies de la presse française, qui ne manquera pas d'accompagner le compte-rendu de la séance de demain par des commentaires plus ou moins favorables à ma cause. N'ayant pas le temps de vous écrire et me trouvant, d'autre part, dans l'impossibilité de vous télégraphier, j'ai dû le prier d'avancer l'argent nécessaire à son voyage et lui promettre que je le remboursérais par un chèque

serait, du reste, trop
pénible de penser que
votre séjour à Constan-
tinople, qui a été
si profitable pour
mon frère et mon
beau-frère, doive avoir
pour effet de me
priver d'une tendresse
qui, jusqu'à présent,

ne m'a jamais fait
défaut.

Je baise avec respect
et affection votre chère
et bonne main, et
vous embrasse du
fond du cœur.

Votre fils affectionné
et soumis,

Paul. Musaeus

XIII

166a

Constantinople, ce 15 Juillet 1880.

Les soussignés
l'Ambassadeur d'Allemagne,
l'Ambassadeur de Russie,
l'Ambassadeur de la Gde Bretagne,
l'Ambassadeur d'Italie,
l'Ambassadeur de France,
le Ministre d'Autriche-Hongrie

ont l'honneur de soumettre à Son Excellence le Ministre des Affaires Etrangères de la S. Porte la note ci-après d'ordre de leurs Gouvernements.

Le Congrès de Berlin ayant indiqué dans son XIII: Protocole les points principaux de la ligne-frontière qu'il jugeait nécessaire d'établir entre la Turquie et la Grèce, les Puissances ont fait appel d'abord à des négociations directes sur cette base entre les deux Etats.

Son Excellence
Abédine Pacha
Ministre des Affaires Etrangères de
S. M. le Sultan &c &c

A deux reprises, dans les Conférences de Sérégia et de Constantinople, les commissaires turcs et grecs, après de longs pourparlers, n'ont abouti qu'à constater leurs divergences; en présence de ces tentatives infructueuses, les Puissances désignées par le traité de Berlin ont jugé nécessaire d'interposer leur médiation.

Cette médiation, pour être efficace, devait s'exercer dans toute sa plénitude et les Cabinets, en présence des dispositions réciproques des deux Etats intéressés, ont prescrit à leurs Représentants réunis en Conférence à Berlin de fixer, en se conformant aux indications générales du protocole XIII, une ligne qui constituât entre la Grèce et la Turquie une bonne et solide frontière défensive.

Les Plénipotentiaires, après la discussion la plus attentive, éclairés d'ailleurs par les

avis de commissaires techniques délégués par leurs Gouvernements, ont voté, à l'unanimité, suivant les termes de leur mandat, le tracé contenu dans l'acte suivant qui résume et clot leurs délibérations :

" Les pourparlers engagés entre la Turquie et la Grèce pour la rectification de leurs frontières n'ayant point amené de résultat, les soussignés, Plénipotentiaires des Puissances appelées par les prévisions de l'acte du 13 Juillet 1878 à exercer la médiation entre les deux Etats, se sont réunis en Conférence à Berlin, conformément aux instructions de leurs Gouvernements, et, après mûres délibérations, s'inspirant de l'esprit et des termes du Protocole XIII du Congrès de Berlin, ont adopté, à l'unanimité, le tracé suivant :

La frontière suivra le thalweg du Kalamas depuis l'embouchure de cette

rivière dans la mer Égée jusqu'à sa source dans le voisinage de Han, Kalabak, puis les crêtes qui forment la ligne de séparation entre les bassins :

Au Nord, de la Voutsa, de l'Haliacmon et du Mavroveri et leurs tributaires ;

Au Sud, du Calamas, de l'Arta, de l'Asprópotamos et du Salamprias (ancien Pénée) et de leurs tributaires pour aboutir à l'Olympe dont elle suivra la crête jusqu'à son extrémité orientale sur la mer Égée.

Cette ligne laisse, au sud, le lac de Janina et tous ses affluents, ainsi que Metzovo qui resteront acquis à la Grèce.

Toutes ces communications se rapportent à la carte de l'État-Major Austro-Hongrois.

Les soussignés ont l'honneur de soumettre aux Puissances dont ils sont

les représentants et les mandataires la présente décision afin qu'elles veuillent bien l'approuver et la notifier aux Parties intéressées.»

En conséquence, les Gouvernements de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Russie invitent le Gouvernement de S. M. l'Empereur des Ottomans à accepter la ligne frontière indiquée dans le document ci-dessus et que les Puissances médiatrices réunies en conférence ont unanimement reconnue conforme à l'esprit et aux termes du Traité de Berlin et du Protocole XIII du Congrès.

Les soussignés profitent de cette occasion pour renouveler à Son Excellence Abédine Pacha l'assurance de leur haute considération.

Signé: Hatzfeldt.
Novicow.
Goschen.
Corti.
Bissot.
Dubsky.

XIII

167

Constantinople, le 15 Juillet 1880

Mon Cher Etienne,

Pour être ~~intimement~~ au courant ~~des~~ de l'état des choses ottomanes, et de ~~vos relations~~ avec le Ministère Impérial des Affaires Etrangères, et par conséquent, à même de faire valoir vos services en haut lieu, je vous prie de m'envoyer régulièrement, voie de Varna, copies de vos ~~télégrammes~~ télégrammes à S.E. Abédin Pacha sur les questions importantes et ~~surtout~~ spécialement sur la question hellénique. Notre cher Paul peut bien s'en charger.

Votre tr. affectionné père

XIII

168a

Londres, le 18 Juillet 1880

S. E. Musurus Pacha,

Arnaout Keuy,

Constantinople

A l'occasion d'une entrevue que j'ai eue dernièrement avec Lord Granville, Sa Seigneurie m'a dit, après m'avoir demandé de vos nouvelles, qu'à en croire Monsieur Goschen et d'autres Représentants des Puissances à Constantinople vous ne sembliez pas apprécier ~~n'appréciiez pas~~ suffisamment toute la gravité de la situation actuelle et que vous donniez à ~~au~~ espérer à Sa Majesté Impériale le Sultan qu'un ~~que le~~ manque d'adhésion de sa part ~~qu'un refus de sa part de se conformer~~ aux re=

commandations de la Conférence de Berlin n'entraînerait aucun danger sérieux, et ~~n'empêcherait~~ que la question hellénique finirait par s'arranger selon les vues et les désirs de ~~la Sublime Porte~~ Sa Majesté. Lord Granville a ajouté, dans le cours de la discussion qui s'est alors engagée entre nous et en réponse à mes observations et à mes objections, que ce serait se faire une funeste illusion que de ne pas voir combien l'état de choses présent était gros de périls; ~~qu'on aurait~~ que nous aurions grand tort d'attacher de l'importance aux opinions de quelques journaux

ou de quelques individus, attendre que c'était uniquement aux Gouvernements des grandes Puissances de l'Europe que la Sublime Porte avait affaire, et que ces Gouvernements étaient tous complètement d'accord ; que, comme il vous l'avait déclaré dans le temps il tenait à s'abstenir soigneusement de toute vaine menace et que pour cette raison il ne pouvait dire ce que ferait l'Europe si la Sublime Porte ne donnait pas suite ~~aux~~ à la décision de la Conférence de Berlin, mais que bien certainement il était impossible qu'une telle décision eût été prise inutilement et restât sans effet ; ~~et~~ et qu'enfin il y avait tout qu'enfin S. M. Impériale pouvait tout

et qu'il y avait fort lieu de craindre
~~et~~ qu'un refus de sa part d'optempérer
~~lieu de craindre qu'un refus de~~
aux demandes de l'Europe unie n'entraînât
~~d'optempérer à cette décision de la~~
~~part de S. M. I. le Sultan qui~~
~~fait tort à qu'il veut entraîner~~
les plus dangereuses complications
non seulement du côté ~~du Sultan~~ de la
Grèce mais aussi du côté des
Balkans et ailleurs, et ~~serait~~ ne fait
pour la Turquie "le commencement
de la fin."

Sa Seigneurie m'a prié en
terminant de vous faire confidentiellement part de
ses paroles en vous assurant qu'elles
lui étaient dictées par l'extrême gravité
de la situation ~~actuelle~~ et par
les sentiments d'ancienne amitié qui
vous unissent l'un à l'autre.

Dépêche Télégraphique

Le Chargé d'Affaires de la Sublime Porte
à
S. E. Munurez Pacha – Constantinople.

~~Interpellé~~ Londres, le 18 Juillet 1880

A l'occasion d'une entrevue que j'étais dernièrement avec Lord Granville, Sa Seigneurie m'a dit, après m'avoir demandé de vos nouvelles, qu'à en croire Monsieur Goschen et d'autres Représentants des Puissances à Constantinople vous ne semblez pas apprécier suffisamment la gravité de la situation actuelle et que vous donniez à espérer à Sa Majesté Impériale que un manque d'adhésion de sa part aux recommandations de la conférence de Berlin n'entraînerait aucun danger sérieux et que la question hellénique finirait par s'arranger selon les vues et les désirs de Sa Majesté. Lord Granville a ajouté, dans le cours de la discussion qui s'est alors engagée entre nous et en réponse à mes objections, que ce serait se faire une funeste illusion que de ne pas voir combien l'état de choses présent était gros de périls; que nous aurions grand tort d'attacher de l'importance aux opinions de quelques journaux ou de quelques individus, que c'étaient uniquement aux Gouvernements des grandes Puissances de l'Europe que la Sublime Porte avait affaire, et que ces Gouvernements étaient tous complètement d'accord; que, comme

il vous l'avait déclaré dans le temps, il tenait à s'abs-
tenir soigneusement de toute vaine menace et que
pour cette raison il ne pouvait dire ce que ~~faire~~ ferait
l'Europe si la Sublime Porte ne donnait ~~pas~~ pas ~~tout~~
~~1100 1852 52 42 4501~~ suite à la décision de la Conférence
de Berlin ; mais que bien certainement il était ~~[illegible]~~ important
~~que~~ qu'une telle décision eût été prise inutilement et
~~par~~ restât sans effet ; qu'enfin la Majesté Impériale
pouvait tout et qu'il y avait fort lieu de croire
qu'un ~~[illegible]~~ refus de sa part d'obtempérer aux demandes
de l'Europe unie s'entraînât les plus ~~[illegible]~~ dangereuses com-
plications non-seulement du côté de la Grèce, mais
aussi ~~[illegible]~~ du côté des Balkans et ailleurs, et
ne fût pour la ~~[illegible]~~ (Turquie ~~[illegible]~~) (le commencement
de la fin) ~~4610 0070 0040 [illegible]~~ la Seigneurie m'a prié
en terminant de vous faire parvenir confidentiellement
~~de~~ ses paroles en vous assurant qu'elles lui étaient
dictées par l'extrême gravité de la situation et
par les sentiments d'ancienne amitié qui vous
unit l'un à l'autre.

Ἐν Κερκύρᾳ τῇ 20 Ἰουλίου 1880.

Σεβαστή μοι Ἐξοχότης,

Κατά τήν 9/21 Δεκεμβρίου 1878, ὅτε εὑρίσκεσθε εἰς Κωνσταντινούπολιν, ἀσπάσθην τῇ ὑμετέρᾳ Ἐξοχότητι ἐπιστολήν εἰς ἣν οὐδέποτε ἀπάντησιν ἔλαβον.

Δεῖ ἤδη ἄλλως νά ἐξηγήσω τήν σιωπήν ἐκ Μουσούρων Πασσᾶ ὁποῖος τοῦ Κοσμέτου, ἐπιμή νόσθεν ὅτι ἡ ἐν λόγῳ ἐπιστολή μου δεῖ σεριῆλθε εἰς τάς ὑμετέρας χεῖρας. Διά τοῦτο, μιτώσων ὑμᾶς ἐν Κωνσταντινουπόλει, ἐνόμισα καλόν νά λάβω τό ἀντίγραφον ἀυτῆς, ἔχον ὡς ἑξῆς:

" Κέρκυρα τῇ 9/21 Δεκεμβρίου 1878.

" Πολυαίμαστε μοι καί φιλάτη μοι Ἐξοχότης,

" Τῇ ἀρωγῇ καί τῇ ὄντως σαρκικῇ νοῖ ἐμέ ὁροσία τῆς
" ὑμετέρας Ἐξοχότητος, ἀοῦδον εἰς τό διοῳκαιτικόν στάδιον κατά
" τό 1840, καί νοῦ τήν ὑμετέραν Ἐξοχότητα δίνουσα ἐν Ἀθήναις
" τά ὡραιότερα τῆς ἡμιμίας μου ἔτη ἄχρι τοῦ 1848, συμμεριοῦσις
" τοῖς κινδύνοις τοῖς ὑμετέρους, καθώς καί τάς χαράς ἤ λύπας
" τῆς ὑμετέρας οἰκογενείας.

Τά τέκνα ὑμῶν, τήσια, ἐβάπτισα εἰς τάς ἀγκάλας μου καί

Τῇ Αὐτῆ Ἐξοχότητι
Μουσούρῳ Πασσᾶ
Πρεσβευτῇ τῆς Α. Α. Μεγαλότητος
" " "
Εἰς Κωνσταντινούπολιν.

" συνεσύνησα καὶ συνεκίνησα μετ' ὑμῶν ἐν τῇ τρομερᾷ ἐκείνῃ
" ἀοδευείᾳ τοῦ τοῦ τίστου τότε Στεφανάκου ἐν Πειραιεῖ - 1847.

" Ὅταν δὲ δυνήθητον ἐσὶ μακρὰ ἔτη τοῦ ἐν Πετρουσόῃ
" Αὐτοκρατορικοῦ Πρεσβείαν, ἰδίως παρὰ τοῦ ὑμετέρας ἐξοχότητος
" ἐν Λονδίνῳ, ἐλάμβανον τὰς κολακευτικωτέρας ἐντολάς, μεταὶ
" ἐπιδοκιμασιῶν καὶ ἐπαίνων ἐπὶ τῶν ἐμῶν ἐνεργειῶν μου. Τὰς
" ἐντολὰς ταύτας φυλάττω ὡς κειμήλια ὑψίστα τῶν καλλίστων
" τίτλων τοῦ τατείνοῦ μου ἰκανότητος, τῆς ἡλικίας μου καὶ τοῦ ἀφο=
" σιώσεώς μου ἐν τῇ ἐξυπηρετήσει τῶν συμφερόντων τῆς Ὀθωμανικοῦ
" Κράτους.

" Διὰ ταῦτα, δαῤῥῶν, ἔρχομαι νὰ ἐξαιτήσω παρὰ τῆς ὁρθῆς
" μου καὶ ἀρχαιοτάτης μοῦ ἀρχῆς Μεσίρ τὴν ἀφυμίν τῆς παρὰ
" τῇ Αὐτοκρατορικῇ Κυβερνήσει, σήμερον, ὅτε, φαίνεται, ὀρέπειται
" ἡ ἀρχίον ἐσοχὴ οὐχὶ ὀλίγον Νεοτιομοῦ, ἀλλὰ δικαιοσύνης καὶ
" σεβασμοῦ ὁρὸς ἀρχαίας ὑπηρέτας τῆς Κράτους, τῆς θίλης καὶ τῆς
" βαθμοὺς αὐτῶν κτησαμένης ἐν τῇ ὑπηρεσίᾳ οὐχὶ διὰ τοιαυτιμῆς,
" ἀλλὰ διὰ βίς ὀρυκτῆς ἐντίμων ἐνδυνεύσεων ἐν ἀφοσιώσει καὶ
" σθλάνης κινδύνῳ τῆς ἑαυτῶν ζωῆς.

" Δαῤῥῶν λοιπὸν ἐξαιτοῦμαι σήμερον ὡσε ἡ ὑμετέρα ἐξοχότης,
" ὁ ἀρχαιότερος τοῦ Κράτους ὑπουργός, ὁ τοσαύτας καὶ τηλικαύτας
" ὑπηρεσίας σωτηρίους καὶ διὰ δυσίας τῆς ἰδίας αὐτοῦ ζωῆς τῷ
" Κράτει προσενεγκών, νὰ εἴσῃ τοῖς ὑπουργοῖς ὅτι μεταξὺ τῶν ἐν
" τῇ διπλωματικῇ ὑπηρεσίᾳ τῆς Τουρκίας χριστιανῶν, κατόπιν τῆς
" Μουσούρης Πασσᾶ, ὁ ἀρχαιότερος καὶ σπουδαιότερα δικαιώματα
" κεκτημένος εἶναι ὁ ἐν γενίᾳ παραμωτιομένος Κονεμένος, καὶ
" ὅτι στοιχειωδεστάτης σπέον δικαιοσύνης — εἶναι νὰ δοθῇ καὶ
" εἰς αὐτὸν μία Πρεσβεία, ἀφοῦ τοιαύτη μάλιστα ἐδόθη εἰς τοὺς

γραμματεὺς τῆς, ἐὰν μὴ τὸ δίκαιον τῶν ὑπηρετῶν ἐξ Κοινεμένης προσενεμόντων ἀπόμη.

Ἐξαιτοῦμαι δικαιοσύνην, ἀφῆν δικαιοσύνην, καὶ ταύτην παρακαλῶ τὴν ὑμετέραν ἐξοχότητα νὰ βεβαιώσῃ ὑπὲρ ἐμοῦ παρὰ τῶν ὑπουργῶν τῆς Μ. Βουλγάρας καὶ Κυβίου μας.

Ἐμμείνω δὲ ἐνταῦθα ἀντίγραφον τῆς φρὸς τοὺ ὑπουργοὺ τῶν ἐξωτερικῶν σταλείσης τὴν παρελθοῦσαν ἑβδομάδα ἐπιστολῆς μου, δι' ἧς ἐξαιτοῦμαι παρ' αὐτοῦ νὰ μοὶ προσδιορίσῃ μίαν Πρεσβείαν βόρεως ἢ Ἀθηνῶν.

Ἀναγνώσατε, παρακαλῶ, τὴν ἐπιστολὴν ταύτην καὶ δεήθητε μὲ ἕνα τῶν ὑμετέρων λόγων, τῶν τόσον καὶ δικαίως βαρυτάτων εἰς τὴν ὑπουργικὴν φάσιγγα, νὰ κάμητε νὰ μοὶ ἀποδοθῇ δικαιοσύνη, καὶ ἱκανοποιηθῶσιν αἱ προσαπονταεταεῖς ἤδη ἐνδυμασίαις μου.

Ἐλπίζω ὅτι ὁ πρῶτος τῆς πολιτικῆς μου βίου ἀντιγράφωρ, ὁ βίος καὶ προστάτης τοῦ δικαίου καὶ τῶν ἐντίμων ὑπηρετησάντων Μουσοῦρος, θὰ δ' ἀρνηθῇ τὴν χάριν ταύτην εἰς τὸν ἀρχαῖον αὐτῆς γραμματέα, τὸν ἀείποτε εὐγνώμονα καὶ πιστὸν καὶ ἀφοσιωμένον αὐτῇ θεράποντα,

Βουτσινάς.

XIII

Arnouthkeuy, le 23 Juillet 1870 171

Mon Cher Ambassadeur

J'ai reçu votre aimable lettre d'hier, et ~~j'aurais~~ et je serais vraiment heureux d'assister au dîner champêtre que vous vous proposez de donner dimanche prochain ~~et~~ à Tultanié, et auquel vous voulez bien me convier. Malheureusement des engagements qui m'obligent ~~m'obligent~~ exposent pendant ~~toute~~ la journée de dimanche, me ~~me~~ de me priver ~~vot~~ de ce plaisir, et c'est avec bien des regrets que je vous fais mes excuses, et ~~que~~ vous prie d'agréer mes remercîments bien sincères

Tout votre dévoué

Son Excellence
Mohsin Khan

XIII

172a

Musurus Pacha

au

Chargé d'affaires de Turquie à Londres

Constantinople, le 24 juillet 1880.

Reçu Télégramme du 18.

N° 613.

Je suis étonné que Monsieur Göschen ait pu croire que j'eusse donné à espérer à S.M.I. qu'un manque d'adhésion de sa part aux recommandations de la Conférence de Berlin n'entraînerait aucun danger sérieux et que la question hellénique pourrait s'arranger selon les désirs de S.M. Certainement

je n'ai pas caché à Monsieur Göschen mon observation sur cette question, 3340 opinion 6106 opinion option que vous connaissez déjà et qui est conforme aux instructions de notre Gouv^t. ~~3030~~

Mais je vous déclare de la manière la plus positive, vous priant d'en assurer Lord Granville, que jamais S. M. I. ne m'a consulté sur cette question ni sur les recommandations de la Conférence ~~3330~~, et que, de mon côté, jamais je n'ai osé l'en entretenir ni l'encourager ~~(?)~~ ~~5410 et~~ dans la résistance.

En attendant, pour éviter tout malentendu et pour éclairer S. M. sur la situation, ~~5475~~ ~~5474~~ ~~j'ai ajouté~~ ~~5479~~ j'ai fait mettre ~~sous~~ ~~sous (?)~~ ses yeux, par l'entremise

d'un de ses secrétaires, une copie complète et exacte de votre télégramme précité. Il résulte de la réponse écrite que j'ai reçue du secrétaire que S. M, après avoir pris connaissance du contenu de votre télégramme a ordonné qu'il en fût fait part à son Premier Ministre. Je dois ajouter que, de mon côté, j'ai communiqué confidentiellement la même copie au Premier Ministre.

XIII

173

Musurus Pacha

au Chargé d'affaires ottoman Londres

24 Juillet 1880

Reçu télégramme du 18.

Je suis étonné que Monsieur Goschen ait pu croire que j'eusse donné à espérer à Sa Majesté Impériale qu'un manque d'adhésion de sa part aux recommandations de la Conférence de Berlin n'entraînerait aucun danger sérieux et que la question hellénique finirait par s'arranger selon les vues et les désirs de Sa Majesté.

Certainement je n'ai pas caché à Monsieur Goschen mon opinion sur cette question, opinion que vous connaissez déjà et qui est conforme aux instructions de notre gouvernement. Mais je vous déclare de la manière la plus positive, vous priant d'en assurer Lord Granville, que jamais Sa Majesté Impériale ne m'a consulté sur cette question ni sur les recommandations de la Conférence, et que, de mon côté, jamais je n'ai osé l'en entretenir ni l'encourager dans la résistance.

En attendant, pour éviter tout malentendu et pour éclairer Sa Majesté sur la situation, j'ai fait mettre sous les yeux, par l'entremise d'un de ses secrétaires, une copie complète et exacte de votre télégramme précité. Il résulte de la réponse écrite que j'ai reçue du Secrétaire que

Sa Majesté, après ~~en~~ avoir pris connaissance du contenu de votre Télégramme, a ordonné qu'il en fût fait part à son Premier Ministre. Je dois ajouter que, de mon côté, j'ai communiqué confidentiellement la même copie au Premier Ministre.

Londres, le 24 Juillet 1880.

Mon très cher père,

Je vous écris ces quelques lignes à la hâte pour vous remercier de vos trois lettres des 8, 13 et 15 de ce mois, et vous transmettre ci-joint, conformément à votre désir, copie de mes derniers ~~lettres~~ dépêches télégraphiques à S.E. Abédine Pacha sur les questions politiques qui nous intéressent.

En parcourant ces télégrammes, vous ne perdrez pas de vue, j'espère, que Lord

critiques et qu'il fallait espérer dans l'intérêt de la Turquie que le Gouvernement du Sultan se hâterait de se rendre à la demande unanime de l'Europe.

J'aime à croire que vous avez reçu ~~mes~~ en son temps ma Dépêche télégraphique du 18 de ce mois.

Vous remarquerez que les copies ci-jointes ont été faites par Wagner. C'est vraiment fort heureux qu'il veuille m'aider un peu, car, je regrette de le dire, il m'est

Granville se renferme dans un mutisme ~~[illegible]~~ complet quant aux dispositions ultérieures du Gouvernement Britannique dans la question hellénique, ce qui fait qu'il m'est impossible de transmettre au Gouvt Impérial des informations précises à ce sujet; et ce serait, je crois, faire trop de zèle et risquer de me rendre ridicule si je me mettais à télégraphier à S. E. Abedine Pacha des nouvelles publiées par les journaux de Londres ou les bruits qui peuvent avoir cours ici sur ce que feraient l'Angleterre et les autres Puissances pour nous imposer les décisions ou recommandations de la Conférence de Berlin.

A l'occasion d'une de mes dernières entrevues avec Lord Granville, je lui ai donné lecture, à titre confidentiel, du passage de votre lettre du 13 (relatif à la question hellénique). Sa Seigneurie m'a remercié de ~~votre~~ cette communication et s'est contentée de me dire que la question hellénique était maintenant arrivée à une période des plus

presque impossible de faire faire le moindre travail à Paul qui est tout le temps absent de l'Ambassade à cause, dit-il, de son procès.

Quant à moi, j'ai tant à faire en ce moment, surtout avec les comptes-rendus Parlementaires, que je ne sais où donner de la tête.

Enfin, je suis heureux de dire que nous nous portons tous bien et j'espère que vous continuez aussi

à jouir d'une bonne santé.

Je joins ici vos reçus pour le mois courant et termine ma lettre en vous embrassant de tout cœur, mon très cher père, et en vous baisant respectueusement la main.

Votre très affectionné fils
Etienne

Vous savez que la Banque refuse depuis trois mois de payer le loyer de l'Ambassade.

Londres, le 26 Juillet 1880.

Reçu télégramme du 24.
(Ce télégramme annonçait une attaque dirigée contre 2 villages albanais par les Monténégrins et le départ du Chargé d'Affaires du Monténégro de Constantinople).
Le jeune Porte

J'ai eu une entrevue avec Lord Granville cette après-midi et je l'ai entretenu à cette occasion du contenu du télégramme précité dont je lui ai remis en même temps une copie.

Après avoir lu cette pièce et écouté les observations dont j'ai cru devoir accompagner ma communication, S.S. m'a dit que l'attaque exécutée par les monténégrins sur les deux villages

mentionnés dans le télégramme de V. E. lui paraissait un fait indépendant du rappel et du départ du Chargé d'affaires monténégrin de Constantinople et que le Ministre des Aff: Et: du Monténégro venait d'annoncer que le Gouvt Princier désavouait la conduite des Monténégrins qui avaient attaqué les Albanais et qu'il avait chargé le Commandant de Podgoritza de se rendre sur les lieux pour rétablir l'ordre et punir ceux des Monténégrins qui seraient reconnus coupables

Pour ce qui est du départ de Mr Voukovitch de Constantple Lord Granville m'a dit qu'il l'apprenait pour la première fois par le télégramme de V. E. et qu'il préférait ne pas se prononcer là dessus avant d'avoir pris connaissance des explications que le Gouvt Monténégrin donnerait à ce sujet.

XIII

176a

Londres, le 27 Juillet 1880.

Mon très cher père,

Je vous écris ces deux mots pour vous accuser réception de votre Dépêche télégraphique du 25 de ce mois.

J'en ai donné lecture hier à Lord Granville qui s'en est montré très satisfait et m'a prié de vous en remercier en ajoutant seulement qu'il était à regretter que S. A. I. ne vous consulte pas sur la question hel=

à S. S. Abédine Pacha depuis la lettre que je vous ai écrite samedi dernier. Mais je ne sais vraiment comment je vais faire à l'avenir pour expédier mes télégrammes à Constantinople. La "Submarine Telegraph Company" n'ayant pas été payée depuis 9 mois, exige maintenant que les frais d'expédition de chaque télégramme lui soient payés d'avance. Je n'ai pas manqué d'en informer par télégraphe le Ministère des Affaires Etrangères; mais je n'ai encore reçu aucune réponse.

Le temps presse et je m'arrête.

Je vous embrasse de tout cœur, mon très cher père, et vous prie de vous rappeler la manière avec laquelle votre très affectionné fils Sévère

lenique. J'ai aussi donné lecture à Lord Granville à cette occasion de mon télégramme du 18. Sa Seigneurie m'a dit à la suite de cette lecture que je vous avais parfaitement bien rapporté notre conversation et il m'a répété cette fois encore qu'en effet S. M. I. pouvait tout. Cette insistance de Lord Granville à soutenir qu'il dépend entièrement du Sultan de se conformer ou non aux recommandations de la Conférence de Berlin me fait craindre fort qu'on ne cherche à fixer sur la personne de Sa Majesté Impériale la responsabilité de toute résistance aux demandes de l'Europe et qu'on ne songe à agir envers lui de la manière à laquelle le Prince Lobanoff a fait allusion dans la conversation que j'ai eue avec lui et dont je vous ai rendu compte.

Vous trouverez ci-près copie du seul télégramme politique que j'ai adressé

XIII

N° 8182/257

Chiffré

Londres, le 29 Juillet 1880.

177a

Chargé d'Affaires Ottoman
à S. E. Aristarchi Pacha.

Reçu télégramme d'hier.
Confidentielle.

J'ai aussitôt transmis à Lord Granville, avec prière de le faire parvenir à sa haute destination, le télégramme responsif adressé par

S. M. I. notre Auguste Maître
à S. M. Britannique ; et,
à l'occasion de l'entrevue
que j'ai eue cette après-
midi avec Sa Seigneurie,
elle m'a dit qu'elle
s'était empressée d'envoyer
le télégramme Imp.l à
Osborne pour qu'il fût
placé sous les yeux
de S. M. la Reine qui le
lirait sans doute avec
plaisir.

N° XIII 8183 / 258 Londres, le 29 Juillet 1880

Chiffre.

Chargé d'Affaires Ottoman à S. E. Abédine Pacha

Reçu télégramme No Sp. 86.

Séjour Port. J'en ai remis une copie cette après-midi à Lord Granville qui m'a dit avoir reçu aussi de son côté le texte complet de la réponse de la S. Porte à la

Note Collective des Représentants des Puissances concernant la rectification de la frontière Hellénique

S. S. qui, pressée de se rendre à la Chambre des Lords, n'a pu m'accorder aujourd'hui que quelques minutes d'entretien, m'a dit qu'elle avait à faire en le temps de lire la réponse de la S. Porte, qu'elle ne pouvait encore exprimer une opinion au sujet de ce document et qu'elle se réservait de le faire prochainement dans une entrevue dont elle me fixerait le jour

mandait la mise à exécution soit des stipulations de l'Acte du 18 Avril soit du mode de solution indiqué comme équivalent par la Note identique du 18 Juin.

XIII

N° 8184 | 259

Chiffré.

179a

Londres, le 29 Juillet 1880

Chargé d'Affaires Ottoman à S. E. Aïdine Pacha Constantinople

Reçu télégramme, No Sp. 87.

J'ai entretenu Lord Granville de son contenu cette après-midi et je lui ai en même temps remis une copie dudit télégramme.

S. S. m'a para étonnée que le Journ. Impl.

n'eût pas encore reçu
la réponse du Gouvt Bri-
tannique à notre dernière
proposition concernant
la question Monténégrine
et m'a dit que, comme
elle m'en avait prévenu,
elle avait chargé Mr.
Joschen de communiquer
cette réponse à V. E.;
qu'elle inviterait de
nouveau cet Ambassadeur
à le faire sans retard et
que ladite réponse, qui était
aussi celle des autres Pus-
sances Signataires du
Traité de Berlin, ne
considérait pas la dernière
proposition ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ de la Turquie
comme de nature à amener
une solution satisfaisante
de la question et de-

Ἐξοχώτατε,

Μετ' ἄκρας εὐχαριστήσεως ἐλαμβάνομεν ἀπό τινος χρόνου τὴν εὐχάριστον εἴδησιν τοῦ εἰς Κωνσταντινούπολιν ἀφίξεως σου ἀσφαλοῦς καὶ καθ' ἡμᾶς ἀπαραιτήτου ἐθεωρήσαμεν ὅμως καὶ αὐθις εὐχαριστήσωμεν διά τοῦ προσερχομένου κατρός μου τά αἰσθήματα τοῦ πρεσ. οἰκογενείας ζωηρά καὶ ἀκεξίτηλα πάντοτε κεχαλκευμένα ἐν τῇ καρδίᾳ μου κεχαραγμένα εἰ εὐτυχῶς αἱ προσερχόμεναι εἰς τοῦ μεγάλου νεφρεσιοῦ ἀναίσχυντα ἐν ὑμετ. ἐξοχότητι ἐπεδαψιλεύσατο ὑμοί τε καὶ τῇ οἰκογενείᾳ μου. Ἀπαστοῦν καὶ διά τῶν ἀχάτων τοῦ πατρί μου πρεσβευτικῶν φιλοφρόνων καὶ κεφαλαίων εὐφραίνω τοῦ ἄπειρον κρεῖττον ὑμετ. ἐξοχότητα εὐχαριστοῦντες μου καὶ εὔχομαι εἰς μέτην καρδίας ὅλης ὁ ὑψίστος σωτήρ καὶ διαφυλάττῃ ὑγιᾶ τε καὶ τοῦ ἀξιάγαστον οἰκογένειαν ἐν ὑγείᾳ, εὐθαιρουσίᾳ, καὶ μακρότατα κρείττω.

Ἐξοχώτατε, γινώσκω καλῶς ὅτι ἡ ὑμετ. ἐξοχότης πλέον ἔχει ἐνδιαφέρον διά τοῦ εὐπρεπείας τοῦ πατρίδος ἡμῶν ἢ κατ' αὐτόν

Εὐγενῆ φίλτατε κ. Δεσπότη σε ἀσπαζόμενος ἀπαντῶ
διὰ τῆς παρούσης ἐπιστολῆς τὴν παρακλήσιν σου
ἣν μοι παρέστησας ὁ ἀναγνώστης σου Ἀθανάσιος
ἐν Ἀθήναις ἐκπληρῶν ἀποστέλλω σοι τὴν ἀπόφασιν
τῆς Ἱερᾶς Συνόδου ἐπὶ τῶν ἐξωτερικῶν τῆς Ἐκκλησίας
ἐν Ἀθήναις ἀναγνωσθεῖσαν καὶ ἐγκριθεῖσαν ἐν τῇ
ἱερᾷ ταύτῃ Συνόδῳ καὶ ἐπικυρωθεῖσαν ὑπὸ τῆς Ἱερᾶς
Συνόδου τῆς Ἑλλάδος ἐν τῇ ἐν Ἀθήναις ἐκκλησιαστικῇ
Σχολῇ τελεσθείσῃ τῇ 25 Ἰουνίου τοῦ παρελθόντος
ἔτους 1874 ἐν ἀπουσίᾳ τοῦ Ἀρχιεπισκόπου τῆς
Ἑλλάδος Κ. Κωνσταντίνου τοῦ Κωνσταντινοπολίτου
ἐν τῇ ἐν Ἀθήναις Ἱερᾷ Μονῇ τῆς Ἀγίας Λαύρας
ἐν τῷ Ἱερῷ Ναῷ τῆς Ἁγίας Τριάδος ἐν τῷ Ἱερῷ
Ἱερατικῷ Σχολείῳ τῆς Ἑλλ

τεμνεία εἶχον μεταβιβάσει εἰς πλοῖα δ' ἀφ-
κορίας καὶ ἀνωμαλίας τῶν ἐμπορικῶν ἐκβα-
ρικῶν τῶν τότε κυριεύοντων. ἀλλ' ἐκεῖνοι καὶ ἐνοχλή-
σεις τινὰς ἐμπ. ἐξοχότατα διὰ δεκατοφόρων αἰ-
σθήσεις μόνον νὰ ἀναφέρω ὅτι ὁ τόνος ἐκεῖ εἶ-
χε παρεισφθῆ εἰς τοσοῦτον ἀξιοθρήνητον σημεῖον
ὥστε πολλοὶ κατεξενρέφησαν καὶ κατεκραυ-
γάσαν. τοιαύτη ἦτον κατάστασις ὅτε διευθύνε-
τὴν κατάστασιν ὁ Κ. Ἀδοσίδης, καὶ κατέ-
κοσμοῦντο νέα διοίκησις ἀμερόληπτος καὶ δι-
καία κατὰ πρώτην ἔμφασιν ἡ αὐθαιρεσία δι-
κεφῆς, θέμις δὲ σύνδεσμοι καὶ μέχθοι ἀπάρ-
τοι ἀναγκοῦντο ὅπως περιφρουρῶν αἱ νεόκτε παρέ-
δοσαν διοικήσεις ὑπεροδοκεῖσθαι καὶ ἔξεις
καὶ διαφθορά. ὁ Κ. Ἀδοσίδης μὲ ἀλληλόφυλ-
ν ἀδιορθόβ τὰ ἴχνη τοῦ προκατόχου του καὶ
τῆς ἐνοχείρου εἰς ἕνα κτῆμα ἀνθρώπου
ἀνωτάτου μοχθήσας πολὺ ἐπὶ τῶν χεῖρας αὐτοῦ
διαφαδουμένου ἐξουσίας ἐξαπατήσας κλέψε-
τι ἐν παρὰ τοῖς πεμπτόνοις νόμοις διαχείρισις
τοῦ Ἡμερ. ἐξουσίας καὶ ἀνθρώπου δεπαδικῆς
κομματικῆς παρόντων ἐν τῷ τόπῳ συμπολίτων
δημαγωγίας. ἔπραξαν δὲ ἀμέτρως τοῦ δικαστοῦ
τοῦ κακοῦ πεμπτοῦ ἀπὸ τοῦ σώματος τῶν Χερ-
φυγάνων ὅπερ διωρθώνοντο καὶ κατέχοντο ἄξιον
τοῦ ἀποφασίσεως τοῦ κατόπιν τοῦ ἀρχηγοῦ Ὠρόφ-
γαν καὶ ἀποβαίνει ὅτι ἐξαιρετικοὶ καὶ κα-
νόνδες φοιχεῖοι τὸ σῶμα ἐκεῖνο περιεκλείε

Ἐστὶ δὲ ἀνὴρ ἀγαθὸς καὶ ἐπιστήμων καὶ μεγαλόψυχος
καὶ ἀνεξίκακος καὶ πρὸς ἅπαντας ἐπιεικὴς καὶ
φιλόστοργος καὶ τὰ τοιαῦτα ἀρετῶν μεστός· ὅθεν
καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἐπιστήμην ἐκ παντὸς τρόπου
ἐπιμελεῖται καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων φωνὴν ἐκμανθάνει
καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων γραμματικὴν ἐπιστήμην
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἱστορίαν
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἀστρονομίαν
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων γεωμετρίαν
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἀριθμητικὴν
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἰατρικὴν
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων μουσικὴν
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἀγωνιστικὴν
ἐκμανθάνει καὶ τὴν τῶν Ἑλλήνων ἱππ

ἐπιχορήγησιν τοῦ κτήματος τῶν κτημάτων παρέχει τῷ μὲν ἕνα πολιτικῷ τῷ δὲ ἕνα ἐμπορικῷ
συμφέροντα ὑπὸ τοῦ μεγαλοῦ Κυρ. Λουμπάρδου ὁ τελευ-
ταῖος ἀρεσκόμενος, τελευταίως δ' ὑπηρεσιόμενος, καὶ αὐτο-
χειροτόνητος δικαστὴς εἰς Κωνσταντινούπολιν ἐπανέρχεται ἵνα
ἐπιδείξῃ τὴν ἀνανεοποιὸν αὐτοῦ παρουσίαν Διονύσιος με-
γίστης ἀναρρίας ἄξιον εἶναι τοῦ τοιούτου νοήματος αὐτε-
πάτου κύριε αὐθέντα ἐπόθησαν νὰ παρουσιάσουν εἰς σὲ κα-
βύματα διαφόρα τιμημένα τῶν κατοίκων ἀξιοκά-
νητον καὶ ἐπίσης διὰ τοῦ γένους ἀναδοκιμαζόμενα.
τοῦ αὐθέντου τῶν ἐθνῶν εἰ καὶ τὴν παρεῖδον καὶ εἰς
τὴν ἐνεργείαν ἀξιόστοιχος διαμένει εἶναι ἀναμφίβολος ἐπέ-
μενον νὰ παρεξαναγνῶσιν ἐναντίον τοῦ Ἡμετέρου κυβέρνου
μηδὲν ἄλλο ἢ τὸ ἀγαθὸν καὶ δίκαιον πράξαντος ἐπεὶ
αὐτοὶ παρουσιάζουν μεγάλα κατηγορικὰ διὰ τὰ ὁποῖα δικαίωμεν μεγάλης δημοσίας ἀξίας ἐπιδείκνυται
αὐ καὶ ὁλόθυμος δίκαιος ὁ Σαρ. χάος νὰ φανταστῇ
ὅτι ὁ ὑψηλὸς Κυβέρνησις δίκαιος ἄνευ αἰτίας νὰ ἀπα-
λλάξῃ τὸν Ἡμέτερόν μας, μόνον ταῦτα εἶναι ἐπιφορ-
αὐτοῦ
σεκτικὸν καταιτήσεως κινήματος ἐπὶ τοῦ ῥαδιουρ-
γικοῦ εἶναι δὶ ἀναιρέσεως ἐπαίδης δράσης ἀντικατα-
στάσεως, τοῦτο θέλει φέρῃ μεγίστην ἀναστάσιν εἰς
ὀμπτικὰ τὸν Σαρ. χαὶ ἐξ μὲ ἀφωνῇ ἐξαιτεῖται
διὰ ἐδράσεων τοῦ Κ. Κ. Ἀδοσίδου. Ἕνεκα τούτου
προτρεπόμενος ὑπὸ ἀγάπης πρόμητα, καὶ φιλοκαλίας
ὀμπαγρικὴ χαρβάνω τὴν τάξιν καὶ κάθικεν-
σιν τοῦ ὑμετ. ἐξοχότητα ἵνα συνεργήσῃ εἰς τὴν

[illegible]

Zusammenfassung der Ergebnisse ist ohne Interesse.

[illegible]

Ich bin, Herr Doktor,

Ihr ergebener

Max Weber

Berlin, 31. Juli 1880.

effrayé toutes les classes, hormis les prolétaires. C'est dans les situations difficiles que l'énergie est quelquefois retrouvée par les hommes. J'avais espéré voir avancer en Asie la civilisation réelle par l'intermédiaire de la Turquie. L'Europe en a voulu autrement. Que des maux vont s'ensuivre dans ce siècle "du progrès et de la fraternité"!

Enfin, Excellence, portez-vous bien, et que vous sachiez découvrir une voie de paix et de sécurité, là où tout paraît si sombre.

Veuillez me croire, comme toujours,
votre serviteur tout dévoué,
Mredhouse

Son Excellence
Mustafa Pacha,
m m m

XIII

181a

Londres, 1 Août, 1880.

Cher Excellence,

Enfin je suis à même de vous soumettre le prospectus de ma traduction métrique anglais du premier livre du Mesnévi de Djélâlu-'d-Dîn de Konya, le fondateur des Derviches Mevlévis, qui a vécu cent ans avant l'origine de l'empire ottoman. J'espère qu'elle sera publiée, mais cela est encore à voir. Il dépendra des souscripteurs.

Je suis charmé que votre expérience soit à l'aide des conseils de Sa Majesté dans les circonstances critiques et pénibles que l'Europe coalisée prépare pour la Turquie. Le Ministère qui a succombé se serait contenté de dominer; mais

il paraîtrait aujourd'hui que rien moins que la destruction totale de la Turquie ne contentera les bigots de l'Europe. La Grèce (ainsi appelée à tort) ne prévoit pas qu'elle risque d'être engloutie sous une irruption nouvelle de Slaves et d'Albanais coalisés; elle provoque la Turquie. Quelles combinaisons ne se préparent-ils par la course choisie par l'Europe occidentale! Que la Russie se réjouit de voir prospérer les plans. Elle aurait du attendre ces jours-ci pour faire son irruption. Alors on aurait salué ici les succès Russes, couronnés, peut-être, par la saisie de Constantinople. Hélas! C'est chagrinant, que de penser aux années qui s'ensuivront à présent avec la haine religieuse rallumée entre l'orient et l'occident. Où sont donc les philanthropes aujourd'hui? Enveloppés dans la bigoterie, ils s'extasient à penser que les Musulmans vont être enfin relegués en Asie. Et ils ne pensent pas aux vengeances que les Bulgares et autres auront à tirer des soi-disant Grecs, aussitôt que l'occasion se présentera.

Et aux Indes, comment marcheront les affaires? "Périsse l'Inde!" ont crié les fanatiques ici dans leur fureur. Il se peut bien que cela arrive.

L'Irlande n'est pas tranquille, et les mesures proposées semblent avoir

XIII

N° 8185 | 260 — Londres, le 2 Janv 1880 — 182

Chiffrée.

Chargé d'Aff. - Warner
à S. E. Aleddine Pacha

Mr Gladstone est malade depuis 2 jours d'une congestion du poumon gauche accompagnée de fièvre. Le dernier bulletin d'aujourd'hui porte

qu'il va un peu
mieux mais que la
fièvre continue

qui mènerait aux plus périlleuses complications et pourrait les conduire à s'associer malgré eux à l'emploi de mesures coërcitives qui leur répugnent et auxquelles ils n'auraient rien à gagner. Aussi, pour éviter ces dangers, les Cabinets dont il s'agit voudraient voir le jour prochain arriver

XIII

183a

N° 8186 / 261 Londres, le 2 Août 1880

Chiffrée

Chargé d'Affaires Ottoman à S. E. Aréthin Pacha

Reçu télégramme N° Sp. 88.

Lord Granville ne s'est pas rendu au Foreign Office ces deux derniers jours et je n'ai ~~pas~~ pu encore le voir depuis l'entretien que j'ai eu avec lui Jeudi passé et dont j'ai rendu compte

à V. E. par mon télégramme
N° Sp. 258. Mais j'apprends
indirectement que le Cabinet
Britannique manifeste pour
le moment l'intention de
déclarer à la S. Porte, de
concert avec les autres Ca=
binets, qu'il ne saurait
revenir sur la décision
prise d'un commun accord
par les six Puissances
réunies en Conférence à
Berlin et qu'il refuse d'entrer
en négociations avec la S. Porte
en vue d'une modification
de cette décision. L'on
me dit aussi que les
autres Cabinets se montrent
disposés à se prononcer
dans le même sens. Cepen=
dant, il est bon d'ajouter
que quelques uns de ces
Cabinets craignent de
se laisser entraîner trop
avant dans une voie

réponse et condamnent plus ou moins énergiquement la politique du Gt Brit que dans la question hellénique. Il est peu probable, toutefois, que le Cabinet Gladstone, fort de la majorité dont il dispose, se laisse influencer par le langage d'une partie même considérable de la presse

sans retard à une solution satisfaisante de la question Monténégrine et prévenir ainsi la ~~manifestation~~ démonstration navale que les Puissances sont convenues de faire du côté du Monténégro au cas où cette question ne serait pas réglée dans un délai de 3 semaines, démonstration qu'elles semblent s'être promis

XIII

Constantinople, le 3 août 1880 184a

Mon cher Etienne,

J'ai reçu votre lettre du 27 juillet, ainsi que les précédentes. Il est bon que vous sachiez que le Sultan n'a influencé ni directement ni indirectement la décision de la Sublime Porte sur la réponse à faire à la note collective des Puissances. Il s'est tenu complètement à l'écart. Le Conseil des ministres a délibéré sur cette question pendant plusieurs séances ~~et a arrêté~~ auxquelles j'ai assisté moi-même en contribuant de mon mieux à rendre la rédaction de notre réponse aussi modérée et aussi conciliante que possible; et Sa Majesté, à qui cette réponse a été soumise, s'est bornée à y donner sa sanction ~~impériale~~ et à garder aux archives du Palais les procès-verbaux ~~du Conseil~~ constatant les décisions du Conseil des Ministres, et portant les sceaux de ces derniers. Je dois ajouter que c'est la règle strictement observée par le Sultan pour toutes les affaires, et que, par ce moyen, il respecte et maintient la responsabilité de ses ministres. Ainsi je ne vois pas pourquoi on se plaît à qualifier le Sultan de tout-puissant et à fixer sur sa personne la responsabilité de toute résistance aux demandes de l'Europe. L'exercice de son autorité souveraine consiste de fait à nommer ses ministres, et personne ne peut nier que ses ministres actuels ne soient de très honnêtes gens. Mais il assumerait la plus grave, la plus dangereuse des responsabilités

si, s'érigeant en autocrate, il adressait à ses ministres l'ordre de consentir les yeux fermés et sans aucune objection à céder à la Grèce une énorme extension de territoire contrairement à la lettre et à l'esprit du Traité de Berlin et du Protocole XIII.

Il semble que Lord Granville ignore à quel point la forme et le fond de la décision de la Conférence de Berlin ont alarmé le peuple turc, et je voudrais que la Diplomatie demandât à Monsieur Goschen si, parmi les hommes d'Etat de Turquie, il connaissait on pouvait trouver un seul qui se chargerait d'effectuer l'acceptation ~~[illegible]~~ intégrale de cette décision. ~~une telle [illegible]~~ En effet, les Turcs sont jusqu'à voir dans cette décision de ~~la Conférence de Berlin~~ et dans la manière dont les Puissances menacent de l'imposer à la Turquie le signal de leur prochaine expédition de l'Europe et l'intention de hâter ce que certains journaux européens appellent aujourd'hui la liquidation de la Turquie. ~~Dans leur agonie~~ J'espère que les Puissances ~~[illegible]~~ prendront en considération la réponse conciliante de la Sublime Porte et s'engageront dans la voie de diriger ces alarmes. Malheureusement j'entends parler d'une prochaine démonstration navale; une telle démonstration ressemblerait dans les circonstances actuelles à une bûche enflammée tout noyaux ~~[illegible]~~ autour d'un amas de matières combustibles.

Je n'ai pas osé mentionner à Sa Majesté Impériale le résultat final ~~[illegible]~~ possible auquel le Prince Lobanoff a fait allusion, ~~[illegible]~~ de crainte de me rendre complice des vues anti-anglaises de la Diplomatie Russe qui voudrait inspirer par ~~[illegible]~~ de tels arguments à la Cour une méfiance envers l'Angleterre, ~~une pénétrante [illegible] personnelle~~ en les rappelant que la déposition d'Ismaïl Pacha a été l'œuvre, non pas de la Russie, mais de l'Angleterre et de la France. #

Je tiens à vous répéter que Sa Majesté Impériale est animée du plus vif désir de resserrer de plus en plus les liens d'~~[illegible]~~ amitié intime qui unissent son Empire à la Grande Bretagne et d'établir des rapports de confiance mutuelle entre ~~[illegible]~~ les deux gouvernements, et c'est en partie dans ce but qu'elle m'a appelé à Constantinople. Vous pouvez donc dire à Lord Granville que je me crois en position et suis très désireux de contribuer pendant mon séjour à Constantinople ~~[illegible]~~ au règlement ~~[illegible]~~ des affaires qui intéressent particulièrement l'Angleterre.

Je vous transmets ci-joints mes reçus pour le mois de Juillet.

attitude qui pouvait avoir pour effet d'allumer aux quatre coins de la Turquie d'Europe une conflagration dont il serait impossible de prévoir l'étendue et les suites, tandis qu'il était si facile d'arriver à une solution prompte et satisfaisante de la question de la frontière turco-hellénique en s'entendant avec la Sublime Porte, qui se montrait par sa Note disposée à faire de grands sacrifices de territoire dans les limites de ce qui est juste et raisonnable. Sa Seigneurie a opposé a cette manière de voir

No. 8187/262. Londres, 4 Août

Monsieur Gladstone va beaucoup mieux et il résulte des derniers bulletins que la congestion pulmonaire et la fièvre ont disparu.

No. 8191/266. Londres, 5 Août

J'ai vu Lord Granville au Foreign Office cette après-midi et je lui ai demandé s'il avait quelque chose à me dire au sujet de la Note de la Sublime Porte sur la question hellénique.

Lord Granville m'a répondu

que cette Note était en ce moment l'objet d'un échange de vues entre les différents Cabinets, qu'il n'était pas à même de me faire connaître dès à present quelles étaient les vues du Cabinet Britannique et des autres Cabinets sur ce sujet, et que tout ce qu'il pouvait me dire pour le moment de l'effet produit par la réponse de la Sublime Porte, c'était que cette réponse n'était pas considérée comme satisfaisante.

J'ai dit alors à Sa Seigneurie que, d'après ce que j'apprenais de diverses sources, l'intention de l'Angleterre et des autres Puissances serait de nous répondre qu'il est impossible de revenir sur la décision de la Conférence de Berlin et d'entamer avec la Sublime Porte des négociations pouvant modifier cette décision. Lord Granville m'a répondu qu'en effet la réplique des Puissances serait probablement conçue dans ce sens. Je n'ai pu m'empêcher d'exprimer à S. S. à titre d'opinion personnelle combien il serait déplorable que les six Puissances persistassent dans une

quelques objections auxquelles je n'ai pas manqué de répondre par des arguments puisés principalement dans la Note de la Sublime Porte; mais il va sans dire que Sa Seigneurie s'est abstenu de reconnaître la justesse de mes observations.

XIII

186a

Philippopoli
Août 4. 1880.

Excellence.

Je profit de la visite du Colonel de Poustain au Gouvern. Général, pour écrire ce mot, tout en vous prium. de me tenir en mémoire pour la décoration dont Votre Excellence m'a assuré que je serai honoré.

Je me repose dans l'éspérance que le Bérat et l'enseigne seront prêts pour que je les reçois à la retour de S. Ex. le Gouverneur Général

Permettez moi de présenter à Votre Excellence, le Colonel de Poustain Chef de notre Etat Major de la Milice.

Agréez je vous prie Excellence.

Ma parfaite et respectueuse dévouement?

G. Borthwick.